



Mémoire présenté par le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers

dans le cadre des consultations pour
combler l'écart de niveau de vie entre le
Québec et ses principaux partenaires

Jonathan Deslauriers
Robert Gagné
Jonathan Paré



Auteurs

Jonathan Deslauriers

Robert Gagné

Jonathan Paré

Mise en page

Jérôme Boivin

Centre sur la productivité et la prospérité –
Fondation Walter J. Somers
HEC Montréal

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
Téléphone: 514 340-6449

Dépôt légal: troisième trimestre 2023
ISBN: 978-2-924208-98-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
Bibliothèque et Archives Canada, 2023

Image de page couverture: iStock @Rogotanie

Cette publication a bénéficié du soutien financier du
ministère des Finances du Québec et de la Fondation
Walter J. Somers.

Les textes, opinions, renseignements et informations
exprimés dans le document n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs et non celle du ministère des Finances.
L'information présentée dans ce document ne reflète pas
nécessairement les opinions du ministère des Finances.

© 2023 Centre sur la productivité et la prospérité –
Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal

Mémoire présenté par le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers

dans le cadre des consultations pour combler l'écart de niveau de vie entre le Québec et ses principaux partenaires

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers

Le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principal sujet d'étude le Québec. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats de ses travaux par des activités de transfert et d'éducation.

À propos de la Fondation Walter J. Somers

En hommage au fondateur du Groupe Walter, la famille Somers a mis sur pied la Fondation Walter J. Somers. À travers différents dons, la Fondation perpétue l'héritage familial d'engagement envers la communauté et contribue à la prospérité de la société québécoise, d'abord en veillant à améliorer sa productivité, mais également en appuyant l'excellence dans l'éducation des jeunes.

Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous, à info.cpp@hec.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
CONSTAT #1 : L'économie du Québec est en déclin	6
CONSTAT #2 : Le rattrapage sur l'Ontario devra passer par le canal de la productivité	9
CONSTAT #3 : Le Québec devra stimuler la productivité du secteur des entreprises s'il souhaite combler l'écart de niveau de vie avec l'Ontario	12
CONSTAT #4 : Le fléchissement de la croissance de la productivité observé depuis le début des années 2000 est lié à la transition de l'économie québécoise	14
CONSTAT #5 : Ancrée sur les besoins d'une économie de transition aux prises avec un chômage historiquement élevé, la politique industrielle du gouvernement n'a pas produit les résultats attendus	17
CONSTAT #6 : En plus de s'être avérée inefficace, la politique industrielle du gouvernement du Québec ne sert pas le dynamisme du secteur des entreprises, voire nuit à celui-ci	22
CONCLUSION : Vers une politique industrielle cohérente	29
ANNEXE A – Liste des programmes d'aide aux entreprises	31
ANNEXE B – Études empiriques: taille et intensité de la R-D	37
BIBLIOGRAPHIE	39
SOURCE DES DONNÉES	40

INTRODUCTION

En 2021, le Québec accusait un retard de 5960\$ par habitant par rapport au niveau de vie de l'Ontario, soit une différence d'approximativement 10%. Cet écart s'expliquait comme suit:

- 1) 47,6% de cet écart – ou 2838\$ par habitant – émanait de la faiblesse relative de la productivité du travail au Québec.
 - En 2021, la productivité du travail au Québec s'élevait à 72,73\$ par heure travaillée contre 76,16\$ par heure travaillée en Ontario. C'est donc dire que chaque heure travaillée générerait 3,43\$ de moins qu'en Ontario, une différence de 4,7%.
- 2) 25,7% de cet écart – ou 1 532\$ par habitant – s'expliquait par la faiblesse relative du taux d'emploi au Québec.
 - En 2021, le taux d'emploi global au Québec était de 48,8% contre 50,0% en Ontario. C'est donc dire que pour chaque million d'habitants, on dénombrait 12 000 travailleurs actifs de plus en Ontario.
- 3) 26,7% de cet écart – ou 1 590\$ par habitant – s'expliquait par la faiblesse relative de l'intensité du travail, mesuré par la moyenne d'heures travaillées par emploi.
 - En 2021, les travailleurs québécois ont cumulé en moyenne 1 653 heures de travail sur une base annuelle, soit 43,24 heures de moins qu'en Ontario. Pour donner un ordre de grandeur, chaque emploi en Ontario a généré environ une semaine de travail de plus qu'au Québec.

À première vue, la solution pour rattraper le niveau de vie paraît simple: les entreprises québécoises devront être plus efficaces, et les Québécois devront travailler plus intensément, que ce soit en termes d'heures travaillées ou en termes de participation à l'activité économique. Tel que le montrera ce mémoire, le rattrapage sur l'Ontario sera toutefois plus complexe qu'il n'y paraît à première vue:

1) Le gouvernement n'a aucune emprise sur l'intensité du travail, si ce n'est qu'à titre de plus important employeur au Québec. De fait, la portion de l'écart de niveau de vie associée à la faiblesse relative de l'intensité du travail devra être comblée soit par un accroissement plus rapide du taux d'emploi, soit par une amélioration plus poussée de la productivité du travail, soit par une combinaison de ces deux dernières composantes.

2) Contrairement à l'information véhiculée dans certains documents budgétaires, le gouvernement pourra difficilement combler l'écart de niveau de vie associé au taux d'emploi puisque cet écart repose exclusivement sur la faible participation des travailleurs âgés au Québec. La faible participation au marché du travail des travailleurs âgés étant directement liée à la rigidité des conventions collectives¹, il serait utopique d'espérer inverser la tendance d'ici 2036.

Dans ces circonstances, la totalité du rattrapage économique devra passer par un accroissement de la productivité du travail au Québec. Pour donner un ordre de grandeur du défi qui attend la province, la productivité du travail au Québec devra croître de 1,77% par année d'ici 2036 pour rattraper le niveau de vie de l'Ontario, un rythme de croissance 1,56 fois plus élevé que celui enregistré au cours des 5 dernières années. Pour y parvenir, le gouvernement du Québec pourra emprunter deux canaux.

¹ Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. [*Vieillesse démographique: solutions pour un Québec mal préparé*](#). Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, octobre 2021. Pages 23 à 31

À court terme, et quoiqu'il ne s'agisse pas de gains d'efficacité à proprement parler, le gouvernement pourrait combler une partie du retard de productivité de la province en augmentant la productivité de son administration. Dans la mesure où la taille du secteur public est nettement plus imposante au Québec qu'en Ontario – le secteur public génère approximativement 21,3% de l'ensemble des heures travaillées au Québec contre 17,8 % en Ontario – le simple fait de combler l'écart de rémunération qui sépare le secteur des administrations publiques au Québec de celui de l'Ontario permettrait au Québec de résorber environ le quart de son retard de productivité. Le cas échéant, le problème demeurerait toutefois entier.

En pratique, le retard économique du Québec découle d'abord et avant tout du manque de dynamisme du secteur des entreprises, secteur qui assure par ailleurs la majeure partie du financement du secteur des administrations publiques. Pour cette raison, l'essentiel des gains de productivité nécessaires pour combler le retard économique de la province devront être réalisés du côté des entreprises.

Organisée par constat, la suite de ce mémoire² démontrera que le gouvernement devra s'assurer de mettre en place une politique industrielle audacieuse où le dynamisme du secteur des entreprises aura préséance sur la création d'emplois s'il souhaite inverser la vapeur en comblant son retard économique vis-à-vis ses principaux partenaires.

2 Une part importante des graphiques et des statistiques de ce mémoire proviennent de rapports publiés antérieurement par le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers. Dans ces cas, les données proviennent des publications les plus récentes au moment où les calculs ont été faits, et ne constituent donc pas systématiquement les données les plus à jour disponibles actuellement. Toutefois, les tendances et les constats mis de l'avant dans ce mémoire n'en sont pas affectés.

CONSTAT #1

L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC EST EN DÉCLIN

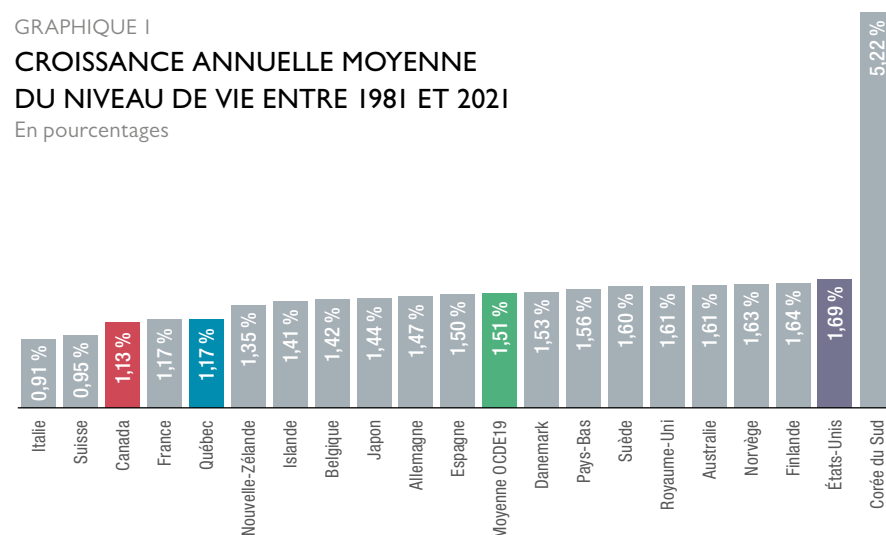
La prospérité économique du Québec s'est considérablement affaiblie depuis le début des années 1980. En tablant sur une croissance annuelle moyenne de 1,17 % dans cet intervalle (graphique 1), le Québec a enregistré l'une des plus lentes progressions au sein du groupe OCDE19. Résultat : la province s'est laissée distancer par la plupart des économies occidentales (graphique 2, page suivante).

- En 2021, un écart de plus de 20 % (ou près de 12 000 \$ par habitant) séparait le niveau de vie du Québec de celui observé en moyenne au sein du groupe OCDE19 alors que cet écart n'était que de 5,6 % (ou environ 2 000 \$ par habitant) en 1981.
- Dans ce même intervalle, la province a cumulé un important retard par rapport aux économies scandinaves, économies qui servent généralement de base de comparaison pour le Québec en raison des similitudes observées au niveau de leur taille et de l'importance du filet social qu'elles offrent. En 2021 :
 - ▶ la Finlande détenait une avance de plus de 15 % (ou approximativement 9 000 \$ par habitant) sur le niveau de vie du Québec alors que l'écart était en faveur du Québec au début des années 80;
 - ▶ la Suède détenait une avance de plus de 25 % (ou approximativement 15 500 \$ par habitant) sur le niveau de vie du Québec alors qu'au début des années 80, cet écart n'était que de 7 % (ou environ 2 500 \$ par habitant).

GRAPHIQUE 1

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU NIVEAU DE VIE ENTRE 1981 ET 2021

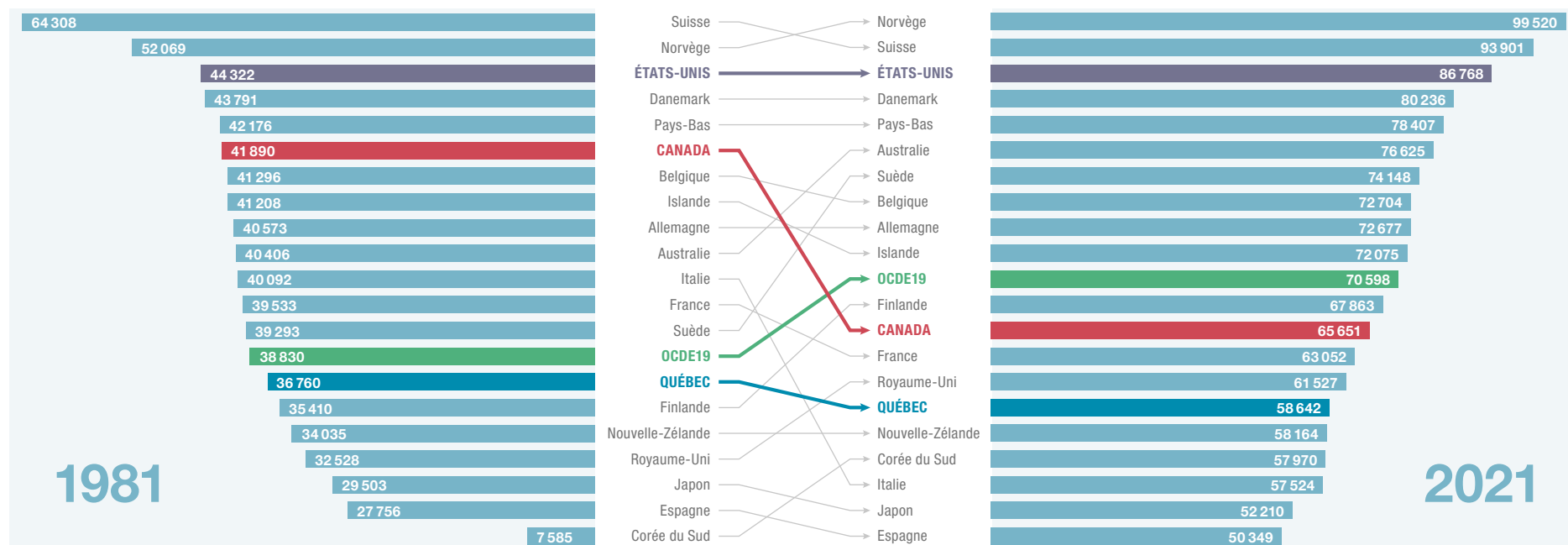
En pourcentages



GRAPHIQUE 2

NIVEAU DE VIE EN 1981 ET EN 2021

PIB en dollars canadiens de 2021 par habitant à parité des pouvoirs d'achat



Le déclin tranquille de l'économie québécoise ayant été largement documenté au cours des 15 dernières années, la plupart des lecteurs savent déjà qu'il découle d'une croissance particulièrement faible de la productivité du travail au Québec. Tel qu'illustré par la décomposition du niveau de vie (figure 1) présentée au graphique 3, la faiblesse relative de la productivité du travail au Québec expliquait 113% de l'écart de niveau de vie avec la moyenne OCDE19 en 2021. En d'autres termes, le fait que chaque heure travaillée au Québec générerait en moyenne 18,54\$ de moins que dans le groupe OCDE19 a engendré un retard économique représentant 13508\$ par habitant. Cette dynamique prévaut depuis le début des années 2000.

FIGURE 1

LES TROIS DÉTERMINANTS DU NIVEAU DE VIE

$$\text{NIVEAU DE VIE} = \text{PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL} \times \text{INTENSITÉ DU TRAVAIL} \times \text{TAUX D'EMPLOI GLOBAL}$$

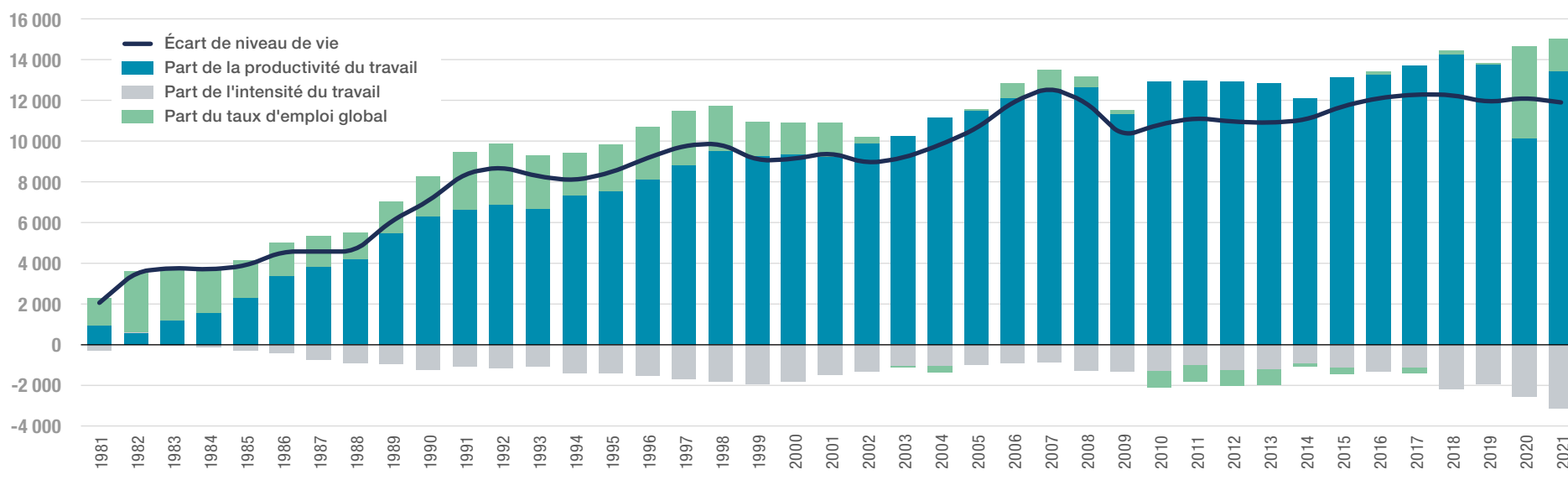
$$\frac{\text{PIB}}{\text{POPULATION}} = \frac{\text{PIB}}{\text{HEURES TRAVAILLÉES}} \times \frac{\text{HEURES TRAVAILLÉES}}{\text{NOMBRE D'EMPLOIS}} \times \frac{\text{NOMBRE D'EMPLOIS}}{\text{POPULATION}}$$

Conscient des enjeux qui sous-tendent la faible prospérité de son économie, le gouvernement du Québec s'est donné pour objectif de renverser cette tendance, notamment en comblant d'ici 2036 l'écart de niveau de vie qui sépare le Québec de l'Ontario³. Le défi sera toutefois de taille. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement devra impérativement corriger la trajectoire de sa politique industrielle. Plutôt que de répéter les erreurs du passé en appuyant massivement un créneau jugé prometteur et en cherchant passivement à préserver des emplois dans des entreprises peu porteuses sur le plan de la productivité, de l'innovation et de l'investissement, la politique industrielle devra servir de catalyseur au dynamisme du secteur des entreprises. Autrement dit, le gouvernement devra délaisser le dirigisme économique au profit de la création d'un environnement économique compétitif qui servira l'intérêt de l'ensemble des entreprises de la province.

GRAPHIQUE 3

DÉCOMPOSITION DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE LA MOYENNE OCDE19 ET LE QUÉBEC ENTRE 1981 ET 2021

En dollars canadiens de 2021 par habitant à parité des pouvoirs d'achat



3 Source: Gouvernement du Québec (2022). [Budget 2022-2023. Votre gouvernement. Plan budgétaire](#), ministère des Finances du Québec, mars 2022. Pages E6-E7

LE RATTRAPAGE SUR L'ONTARIO DEVRA PASSER PAR LE CANAL DE LA PRODUCTIVITÉ

Alors que la totalité de l'écart de niveau de vie qui sépare le Québec de la moyenne OCDEI9 s'explique par la faiblesse relative de la productivité du travail au Québec (voir graphique 3), cette composante n'explique que 48 % de l'écart de niveau de vie avec l'Ontario (graphique 4). Néanmoins, la majorité de cet écart devra être comblée par le canal de la productivité si le Québec souhaite atteindre l'objectif fixé pour 2036. Tel que démontré dans l'édition 2022 de *Productivité et prospérité au Québec – Bilan*⁴ :

- Les taux d'emploi par catégories d'âge sont systématiquement plus élevés au Québec qu'en Ontario ou qu'en moyenne dans le groupe OCDEI9 chez les 15 à 55 ans (graphique 5). La marge de manœuvre pour stimuler l'activité économique des Québécois est donc limitée;
- Les projections démographiques n'avantagent pas le Québec (graphiques 6 et 7). En 2036, le poids des 15 à 64 ans dans la population – en l'occurrence la portion de la population en âge de travailler – sera plus faible qu'elle ne l'est actuellement, et demeurera inférieur au niveau de l'Ontario (60,2 % versus 62,9 %);
- En revanche, le poids des 65 ans et plus au Québec sera plus élevé qu'il ne l'est actuellement (24,2 % versus 20,3 %), et demeurera supérieur à celui de l'Ontario (24,2 % versus 21,3 %). Or, cette portion de la population est proportionnellement moins nombreuse à participer à l'activité économique au Québec.
 - Tel que révélé dans une étude du CPP⁵, la faiblesse relative du taux d'emploi des travailleurs expérimentés au Québec découlerait de la rigidité des conventions collectives, ces dernières favorisant la sortie du marché du travail des travailleurs expérimentés – et plus particulièrement des natifs (graphique 8) – au lieu de chercher à les retenir. Sans une refonte majeure des clauses concernant les travailleurs âgés, cette tendance ne risque pas de s'estomper au cours des prochaines années.

4 Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. [Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2022](#), Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, mars 2023. Pages 16 à 25

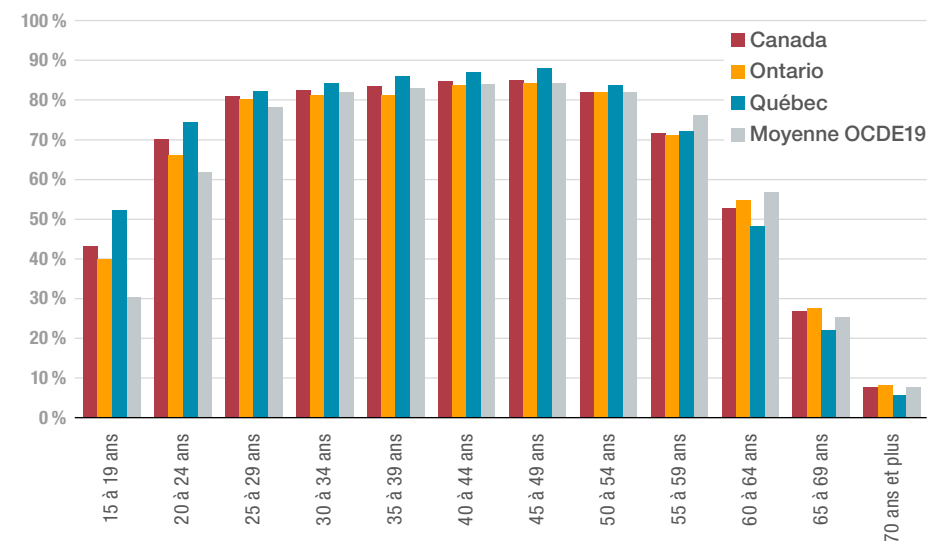
5 Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. [Vieillesse démographique : solutions pour un Québec mal préparé](#), Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, octobre 2021. Pages 23 à 31

Dans un contexte où la démographie et la dynamique de l'emploi n'avantageront pas le Québec d'ici 2036, l'essentiel du retard de niveau de vie par rapport à l'Ontario devra passer par le canal de la productivité:

- En s'appuyant sur une simulation simple où les taux d'emploi et l'intensité du travail demeurent stables de part et d'autre, et en supposant que la productivité du travail de l'Ontario progresse au même rythme que celui observé au cours des cinq dernières années (1,11 %), la productivité du travail du Québec devra augmenter de 1,77 % par année d'ici 2036 pour que la province comble l'écart de niveau de vie qui la sépare actuellement de l'Ontario. À terme, la productivité du travail serait alors 5,2 % plus élevée au Québec qu'en Ontario;
- Cette performance permettrait au Québec de combler une part non négligeable de son retard économique par rapport à la moyenne OCDE19 compte tenu du rôle joué par la productivité du travail au niveau de cet écart. Le cas échéant, l'écart de niveau de vie avec la moyenne OCDE19 passerait de 20,4 % à approximativement 7,9 %.

GRAPHIQUE 5

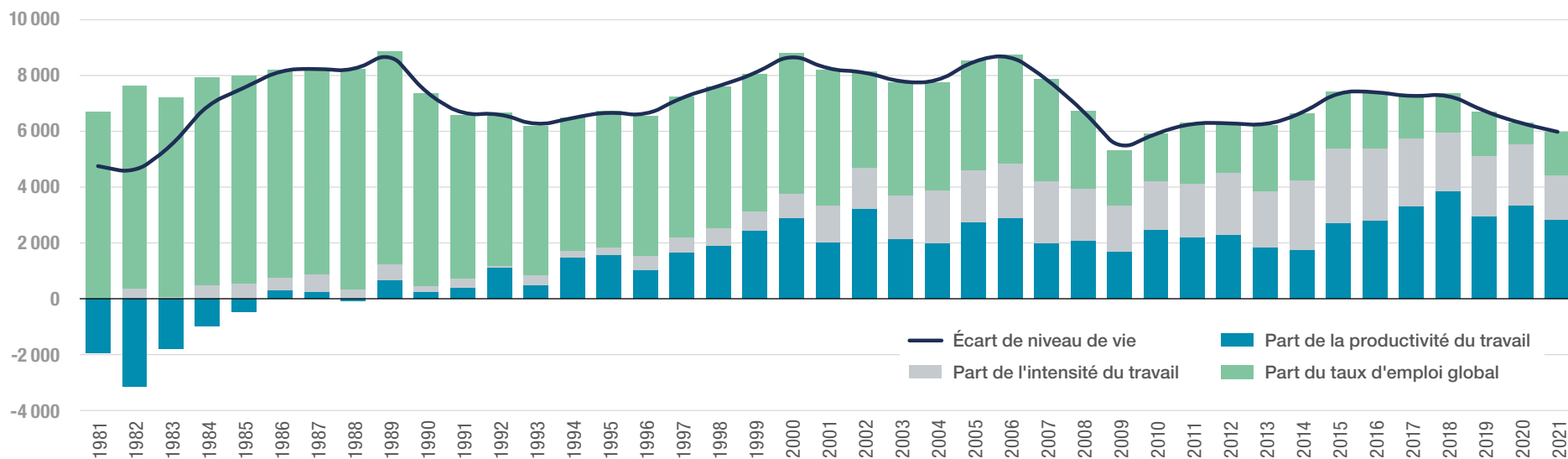
TAUX D'EMPLOI PAR GROUPE D'ÂGE EN 2019



GRAPHIQUE 4

ÉVOLUTION DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE L'ONTARIO ET LE QUÉBEC ENTRE 1981 ET 2021

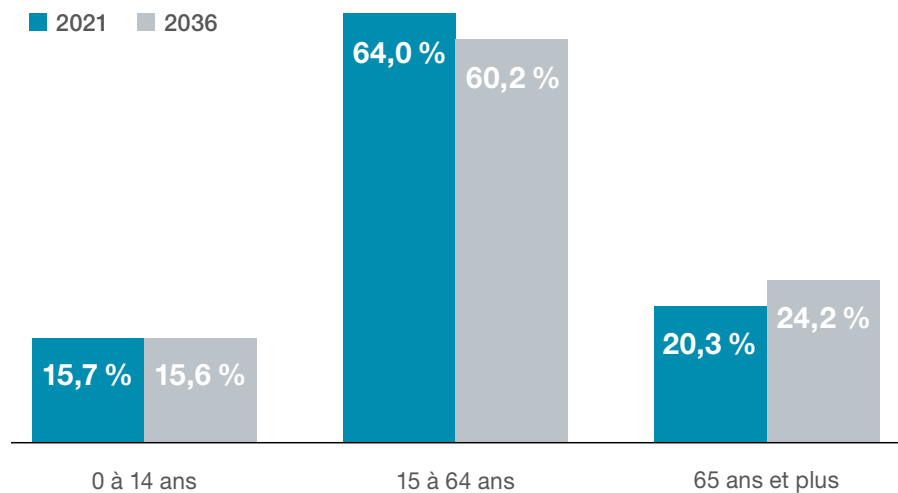
En dollars canadiens de 2021 par habitant



GRAPHIQUE 6

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC

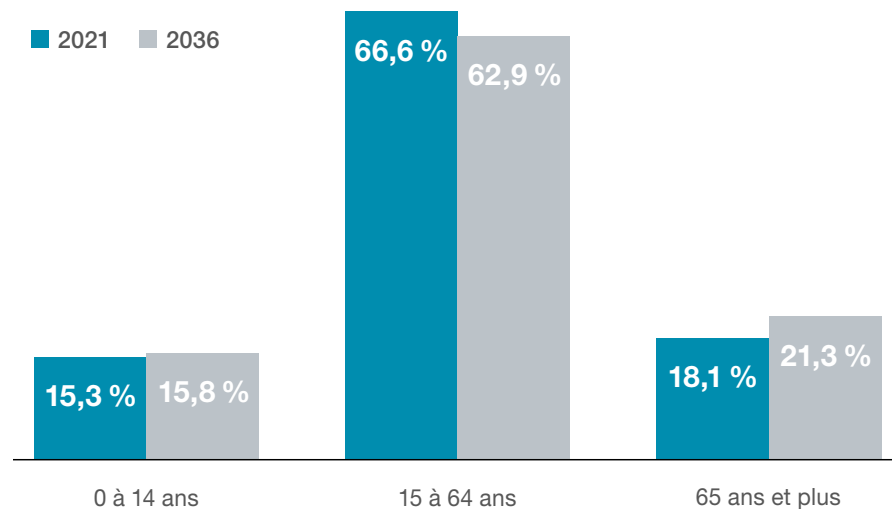
Projections de 2036 selon un scénario de vieillissement lent de la population



GRAPHIQUE 7

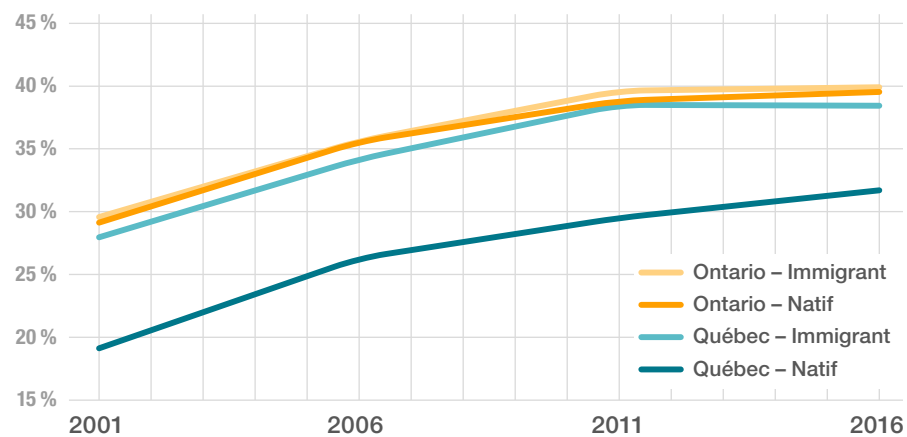
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE L'ONTARIO

Projections de 2036 selon un scénario de vieillissement lent de la population



GRAPHIQUE 8

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES ENTRE 60 ET 69 ANS SELON LE STATUT DE CITOYENNETÉ



CONSTAT #3

LE QUÉBEC DEVRA STIMULER LA PRODUCTIVITÉ DU SECTEUR DES ENTREPRISES S'IL SOUHAITE COMBLER L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE AVEC L'ONTARIO

En théorie, le Québec pourrait agir sur deux fronts pour engranger des gains de productivité par rapport à l'Ontario :

- En principe, une partie du retard de productivité observé pour l'ensemble de l'économie⁶ repose sur la faiblesse relative de la productivité du secteur des administrations publiques⁷ (tableau 1).
 - En 2021, un écart d'approximativement 13,5% séparait la productivité du secteur des administrations publiques du Québec (50,50\$ par heure travaillée) de son équivalent ontarien (57,30\$ par heure travaillée). Les administrations publiques cumulant 21,3% des heures travaillées au Québec, contre seulement 17,8% du côté de l'Ontario, cette différence a inévitablement plombé la productivité globale de l'économie québécoise;
 - Même s'il ne s'agit pas de gains d'efficacité économique au sens propre, le Québec pourrait théoriquement combler une partie de ce retard en haussant simplement les salaires de ses fonctionnaires (tableau 2).
 - Considérant que la rémunération compte pour 76% de la valeur ajoutée associée au secteur des administrations publiques (comparativement à 61% dans le secteur des entreprises), le simple fait de ramener la rémunération horaire moyenne dans le secteur public au niveau de l'Ontario aurait permis au Québec de résorber environ le quart de son retard de productivité en 2019. Cela dit, le problème demeurerait entier.

TABEAU 1
PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL SELON LE SECTEUR, 2021
PIB aux prix de base par heure travaillée, \$ enchaînés de 2012

QUÉBEC	Productivité du travail	Taille relative selon les heures travaillées
Secteur des entreprises	52,46	75,6 %
Secteur non commercial	62,66	24,4 %
Dont: OSBL	143,86	3,2 %
Dont: Administrations publiques	50,50	21,3 %
Ensemble de l'économie	54,95	100,0 %

ONTARIO	Productivité du travail	Taille relative selon les heures travaillées
Secteur des entreprises	55,23	79,3 %
Secteur non commercial	77,94	20,7 %
Dont: OSBL	204,11	2,9 %
Dont: Administrations publiques	57,30	17,8 %
Ensemble de l'économie	59,93	100,0 %

TABEAU 2
RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE SELON LE SECTEUR, 2021
En dollars canadiens aux prix de base par heure travaillée

	Québec	Ontario	Écart Ontario – Québec
Secteur des entreprises	38,79	40,69	4,9 %
Secteur des administrations publiques	49,13	54,35	10,6 %

⁶ Dans les graphiques présentés aux constats #1 et #2 ainsi qu'au graphique 9, le concept de productivité repose sur les données des comptes économiques de Statistique Canada, et est de ce fait mesuré aux prix de marché. Compte tenu du contexte afférent aux constats #3 et #4, le concept de productivité repose sur les données des comptes de la productivité de Statistique Canada, et réfère de ce fait au PIB aux prix de base. Les niveaux relatifs de productivité peuvent changer d'un constat à l'autre sans toutefois affecter les interprétations.

⁷ Tel que défini par Statistique Canada, le secteur des administrations publiques correspond à l'industrie 91 selon la [classification SCIAN](#).

- En pratique, le retard économique du Québec découle d'abord et avant tout du manque de dynamisme du secteur des entreprises⁸, secteur qui assure par ailleurs la majeure partie du financement du secteur des administrations publiques. Pour cette raison, l'essentiel des gains de productivité nécessaires pour combler le retard économique de la province devront être réalisés du côté des entreprises.
 - En 2021, la productivité du secteur des entreprises en Ontario (55,23\$ par heure travaillée) était 5,3% plus élevée qu'au Québec (52,46\$ par heure travaillée);
 - Toutes autres choses étant demeurées égales par ailleurs – ce qui implique un *statu quo* du côté des administrations publiques⁹ – la productivité du secteur des entreprises au Québec devra augmenter de 2,34% par année d'ici 2036 pour combler l'écart de niveau de vie avec l'Ontario. Le défi sera donc de taille.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement devra s'assurer de mettre en place une politique industrielle audacieuse où le dynamisme du secteur des entreprises aura préséance sur la création d'emplois.

8 Tel que défini par Statistique Canada, le secteur des entreprises englobe les industries 11 à 81 selon la [classification SCIAN](#). Cette définition inclut donc les industries 61 (Services d'enseignement) et 62 (Soins de santé et assistance sociale) qui sont parfois liées au secteur des administrations publiques.

9 Au cours des 5 dernières années (2016-2021), le rythme de croissance annuelle moyenne de la productivité du secteur des administrations publiques au Québec a été de -0,02%. Cette simulation sur l'accroissement de la productivité du secteur des entreprises au Québec, basée sur celle proposée à la page 10 du présent rapport, suppose donc que la productivité du secteur des administrations publiques demeurera stable, et que sa taille relative demeurera la même.

CONSTAT #4

LE FLÉCHISSEMENT DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ OBSERVÉ DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000 EST LIÉ À LA TRANSITION DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

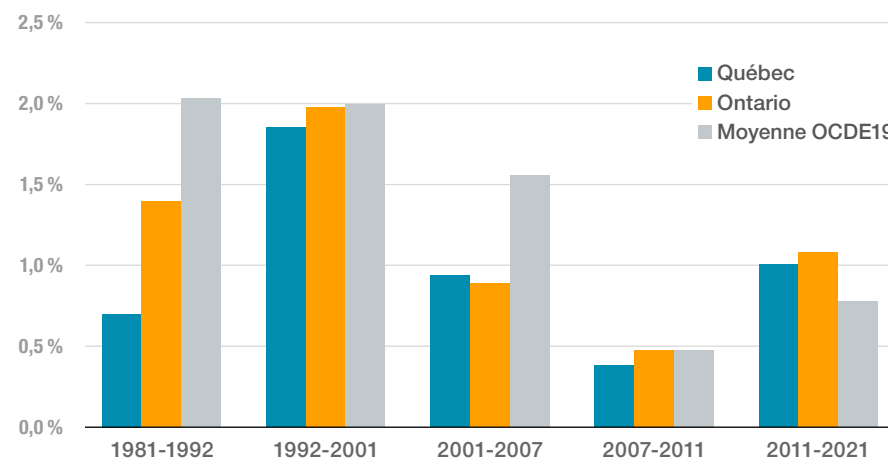
Si la productivité du travail explique aujourd'hui une large part du retard économique du Québec, il n'en a pas toujours été ainsi :

- Plus lourdement touché par les récessions successives du début des années 1980, et celle du début des années 90, le Québec a vu sa productivité du travail croître à un rythme sensiblement inférieur à celui enregistré en Ontario ou à celui observé en moyenne dans le groupe OCDE19 entre le début des années 1980 et le début des années 1990 (graphique 9). Résultat : le retard de niveau de vie expliqué par la productivité du travail – jusqu'alors limité (voir graphiques 3 et 4) – s'est rapidement accentué ;
- Une fois les effets des chocs conjoncturels dissipés, le rythme de croissance de la productivité du travail au Québec s'est accéléré. Sans être suffisante pour rattraper le retard cumulé, cette croissance s'est rapprochée de celle observée en Ontario ou en moyenne dans le groupe OCDE19 ;
- Au début des années 2000, la croissance de la productivité au Québec s'est affaïssée sans qu'un choc conjoncturel ne soit en cause. Moyennant une croissance annuelle moyenne inférieure à 1 % entre 2001 et 2007, le Québec s'est alors laissé distancer par les économies du groupe OCDE19, où la productivité du travail a progressé en moyenne de 1,6 % par année. Une situation similaire a été observée du côté de l'Ontario.

GRAPHIQUE 9

CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE SELON LA PÉRIODE

En pourcentage



Le ralentissement de la croissance de la productivité du travail observée au cours des années 2000 est étroitement lié à la «tertiarisation» de l'économie québécoise, c'est-à-dire à la réallocation des heures travaillées du secteur de la production de biens vers les industries productrices de services.

L'impact de la réallocation des heures travaillées sur la croissance de la productivité du travail au Québec peut être visualisé un peu plus concrètement en décomposant la croissance de la productivité des secteurs de la production de biens et de services en deux composantes (tableau 3):

- 1) l'effet de productivité pure, qui mesure la valeur pondérée de la croissance de la productivité enregistrée dans un secteur donné, la pondération étant mesurée en termes d'heures travaillées;
- 2) l'effet de réallocation, une mesure d'ajustement qui tient compte de l'impact du passage d'heures travaillées d'un secteur plus productif à un secteur moins productif.

Au cours des années 1990, l'impact de la réallocation des heures travaillées a été limité. Pour preuve, la croissance de la productivité du travail n'aurait été que de 5,1 % plus élevée qu'elle ne l'a été en réalité si la répartition des heures travaillées dans l'économie était demeurée stable. En revanche, l'impact de la tertiarisation de l'économie a été nettement plus marqué au cours des années 2000:

- Entre 2001 et 2007, l'entièreté de la contribution du secteur de la production de biens associée à l'effet de productivité pure (+37,3%) a été annulée par la diminution de la taille relative de ce secteur (-65,8%).
 - En termes plus simples, le passage des heures travaillées du secteur plus productif de la production de biens vers le secteur moins productif des services a ralenti la croissance de la productivité du secteur des entreprises;
 - Pour donner un ordre de grandeur de l'importance de l'effet de la transition, la croissance de la productivité du travail dans le secteur des entreprises aurait été 20,6% plus élevée si la structure de l'économie n'avait pas changé au cours de ce bref intervalle.
- Au final, la totalité de la croissance de la productivité enregistrée au cours de cette période a découlé de l'apport des industries du secteur des services.

TABEAU 3

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU SECTEUR DES ENTREPRISES SELON LA PÉRIODE ET LE SECTEUR

		Effet de productivité pure	Effet de réallocation des heures travaillées	Effet total
1992-2001	Biens	59,6 %	-15,2 %	44,4 %
	Services	45,5 %	10,1 %	55,6 %
	Secteur des entreprises	105,1 %	-5,1 %	100,0 %
2001-2007	Biens	37,3 %	-65,8 %	-28,5 %
	Services	83,3 %	45,2 %	128,5 %
	Secteur des entreprises	120,6 %	-20,6 %	100,0 %
2011-2021	Biens	21,7 %	4,9 %	26,7 %
	Services	77,1 %	-3,7 %	73,3 %
	Secteur des entreprises	98,8 %	1,2 %	100,0 %

Depuis 2011, l'impact de la réallocation des heures sur la croissance de la productivité a été limité à 1,2%. En d'autres termes, le processus de tertiarisation est complété. L'incidence de l'allocation des heures travaillées sur la croissance de la productivité au Québec n'en demeure pas moins préoccupante:

- Entre 2011 et 2021, 21,7% de la croissance de la productivité du secteur des entreprises a été générée par la croissance de la productivité pure du secteur de la production de biens, une contribution inférieure à sa taille relative.
 - Rappelons qu'en 2021, le secteur de la production de biens a généré 30% des heures travaillées dans le secteur des entreprises.
- Ce décalage s'explique par une croissance particulièrement lente de la productivité du travail dans le secteur de la production de biens (graphique 10).
 - Entre 2011 et 2021, la productivité y a progressé au rythme annuel moyen de 0,8%, alors qu'elle a progressé de 1,6% par année dans le secteur des services;
 - Depuis 2014, la croissance dans le secteur de la production de biens a été limitée à 0,2% par année.

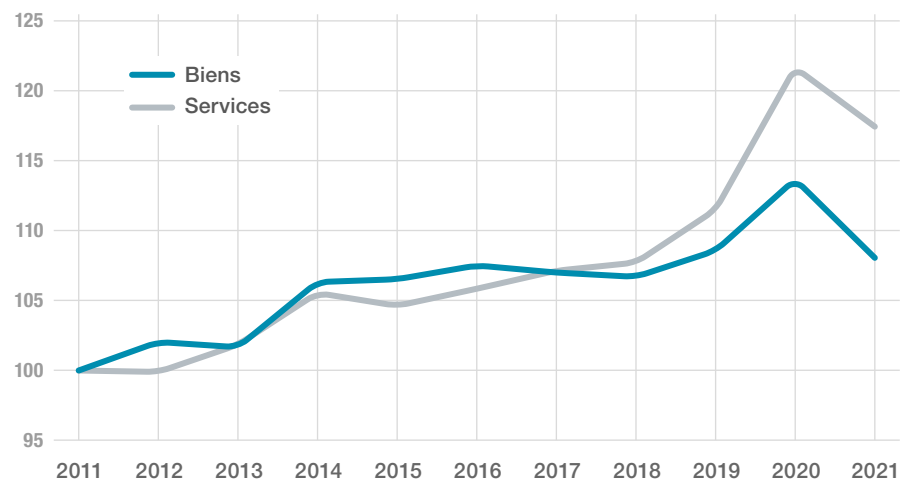
En apparence anodin, ce constat revêt une importance capitale dans un contexte où le Québec cherche à rattraper son retard économique sur la base de la productivité.

- Depuis le début des années 2010, la croissance de la productivité du travail au Québec est limitée par la performance du secteur de la production de biens, une situation qui pourrait avoir été catalysée par l'absence de réforme de fond de la politique industrielle du gouvernement du Québec.
 - En plus d'avoir échoué à stimuler l'investissement – facteur clé de la performance des industries productrices de biens – la politique industrielle a potentiellement miné le processus de réallocation dans l'économie;
 - Calquée sur les besoins d'une économie de transition, celle-ci aurait favorisé la survie d'entreprises et d'emplois peu porteurs sur le plan de la productivité plutôt que de chercher à accélérer le développement de l'économie québécoise.

GRAPHIQUE 10

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL SELON LE SECTEUR, 2011-2021

2011=100



CONSTAT #5

ANCRÉE SUR LES BESOINS D'UNE ÉCONOMIE DE TRANSITION AUX PRISES AVEC UN CHÔMAGE HISTORIQUEMENT ÉLEVÉ, LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DU GOUVERNEMENT N'A PAS PRODUIT LES RÉSULTATS ATTENDUS

Alors qu'elle devrait normalement servir les intérêts du développement économique de la province, la politique industrielle du gouvernement du Québec nuit actuellement au dynamisme du secteur des entreprises, situation qui s'explique par l'incapacité de l'appareil gouvernemental à procéder à des réformes de fond :

- Au milieu des années 1990, le chômage au Québec est plus élevé qu'il ne l'est dans le reste du Canada et dans la majorité des économies du groupe OCDE19, et explique une part considérable du retard économique du Québec vis-à-vis ses principaux partenaires commerciaux (voir graphiques 3 et 4).
- En parallèle, le gouvernement est conscient que l'activité économique demeure fortement concentrée dans des secteurs d'activité traditionnels, et que la province est exposée à la levée des barrières au commerce international.

- Compte tenu des enjeux structurels auxquels il fait face, le gouvernement du Québec cherche alors à accélérer la transition de son économie vers les secteurs de services à forte valeur ajoutée de manière à créer des emplois productifs et payants. Les leviers de la productivité qui définissent encore aujourd'hui la stratégie du gouvernement sont alors identifiés. Dans un document de 1998 intitulé *Objectif emploi*, on peut notamment lire que :

« Le gouvernement appuiera efficacement les facteurs clés de la compétitivité et de l'emploi pour assurer le développement des entreprises et créer les emplois souhaités :

- la formation de la main-d'œuvre ;
- l'innovation ;
- le développement des marchés ;
- les investissements¹⁰. »

- Pour y parvenir, le gouvernement déploie une politique industrielle qui poursuit en simultané deux objectifs : créer des emplois payants et développer les secteurs d'avenir. En plus des mesures d'aide directe offertes par le biais de politiques et programmes sectoriels, le gouvernement se tourne massivement vers l'aide fiscale afin de rejoindre un maximum d'entreprises.
 - ▶ En somme, le gouvernement propose des crédits d'impôt aux entreprises qui souscrivent aux priorités qu'il a identifiées. Considérant qu'il poursuit un double objectif – en l'occurrence faciliter la transition de l'économie en créant des emplois payants – le gouvernement structure les crédits de manière à inciter les entreprises à investir, innover, et développer de nouveaux créneaux en finançant *de facto* une partie des salaires afférents;
 - ▶ En principe, cette façon de faire ne constituait pas un enjeu lorsque le chômage était élevé. Même si cette stratégie s'accompagnait d'un coût non négligeable et qu'elle ne ciblait pas directement les véritables leviers de la productivité, elle permettait au gouvernement d'appuyer la transition de l'économie en favorisant la création d'emplois dans des créneaux d'avenir;
 - ▶ Le problème, c'est que la même stratégie a été maintenue alors que le processus de transition de l'économie avait atteint son terme, et que les enjeux de rareté de la main-d'œuvre associés au vieillissement de la population pointaient à l'horizon. En 2021, plus de 80 % des sommes allouées sous la forme de crédits d'impôt étaient financées sur la base de l'emploi (tableau 4).

TABLEAU 4

ÉVOLUTION DU POURCENTAGE DES CRÉDITS FISCAUX DESTINÉS AUX ENTREPRISES VISANT À SUBVENTIONNER LES SALAIRES

En fonction du coût total des crédits fiscaux

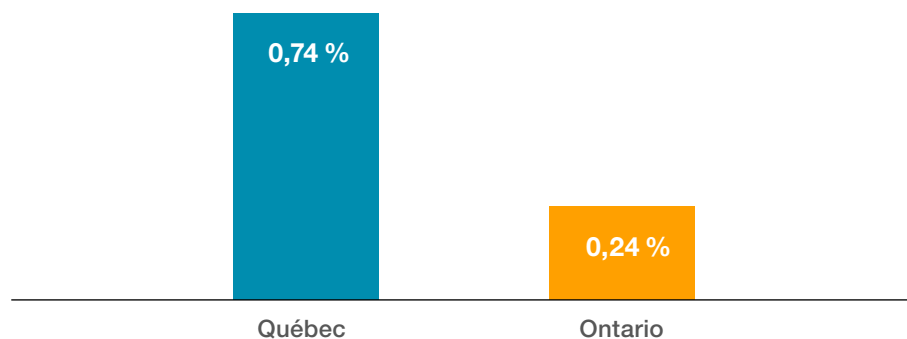
	2005	2010	2015	2021
Crédits d'impôt subventionnant les salaires	89,90 %	73,50 %	80,60 %	83,18 %
Crédits d'impôt ne subventionnant pas les salaires	10,10 %	26,50 %	19,50 %	16,82 %

- Particulièrement aberrante et inefficace dans un contexte où l'enjeu de la rareté de la main-d'œuvre freine la croissance économique, la stratégie fiscale à la base de la politique industrielle du gouvernement du Québec s'avère particulièrement coûteuse.
 - En 2017, 3,9% des entreprises de la province ont profité d'un ou de plusieurs crédits offerts par le gouvernement¹¹, ces crédits ayant une valeur globale de 2,4 milliards de dollars pour l'année 2019¹²;
 - Pour donner une idée de l'ampleur de ce support fiscal, on doit savoir que les crédits accordés par le gouvernement de l'Ontario au cours de la même période ont totalisé 1,5 milliard de dollars¹³. Toutes proportions gardées – c'est-à-dire en mesurant la valeur des crédits en fonction du PIB du secteur des entreprises (graphique 11) ou de l'impôt et de la taxe sur la masse salariale payés par les entreprises (graphique 12) – la stratégie fiscale du Québec a donc été de 2 à 3 fois plus coûteuse qu'en Ontario.

- Il convient de rappeler qu'en parallèle de la dimension fiscale de sa politique industrielle, le gouvernement du Québec a poursuivi sa mission de développement économique à travers une approche directe où il a accordé un support financier à certaines entreprises ou certains secteurs identifiés comme porteurs. Ce fut par exemple le cas du financement accordé à Bombardier et à l'ensemble du secteur aéronautique, et plus récemment à Lion et à l'ensemble de la filière batterie. C'est également le cas de nombreux secteurs de moindre importance, qui sont supportés par les nombreuses mesures, programmes et organisations dédiés au développement économique. Consultez la liste fournie par le ministère des Finances à l'annexe A du présent document.
 - À ce chapitre, le Québec ne fait pas figure d'exception puisque la plupart des gouvernements provinciaux démarchent en ce sens pour attirer des entreprises sur leur territoire. Cela dit, il est pratiquement impossible de recenser les montants qui sont en jeu étant donné les ramifications de l'intervention de l'État. Et en regard de la liste fournie – qui ne comprend pas les sommes consenties par le biais d'Investissement Québec, notamment – on suppose que les montants en cause doivent également être élevés.

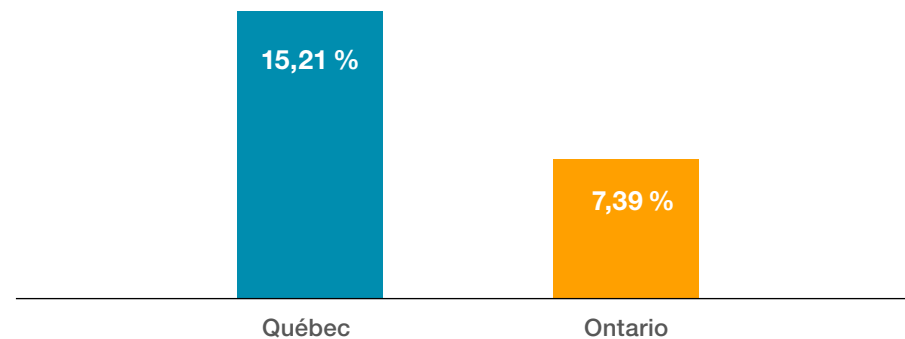
GRAPHIQUE 11

VALEUR RELATIVE DES CRÉDITS D'IMPÔT OFFERTS AUX ENTREPRISES PAR RAPPORT AU PIB DU SECTEUR DES ENTREPRISES EN 2019



GRAPHIQUE 12

VALEUR RELATIVE DES CRÉDITS D'IMPÔT OFFERTS AUX ENTREPRISES PAR RAPPORT À L'IMPÔT ET À LA TAXE SUR LA MASSE SALARIALE PAYÉS PAR LES ENTREPRISES EN 2019



¹¹ Plus précisément, « 3,9% de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus » bénéficiaient de crédits d'impôt. Source: Gouvernement du Québec (2022). [Statistiques fiscales des sociétés au Québec – année d'imposition 2017](#). Page 44

¹² Source: Gouvernement du Québec (2022). [Dépenses fiscales – Édition 2021](#). Pages B.31 à B.36

¹³ Pour l'année 2019, les auteurs ont recensé les crédits d'impôt offerts aux entreprises par le gouvernement de l'Ontario. La liste des crédits identifiés est la suivante: le Crédit d'impôt de l'Ontario pour la recherche et développement (R-D), le Crédit d'impôt de l'Ontario pour la fabrication-transformation, le Crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche, le Crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario, le Crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation en apprentissage, le Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'éducation coopérative, le Crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition, le Crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques, le Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne, le Crédit d'impôt pour les produits multimédias interactifs numériques, le Crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production, le Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore.

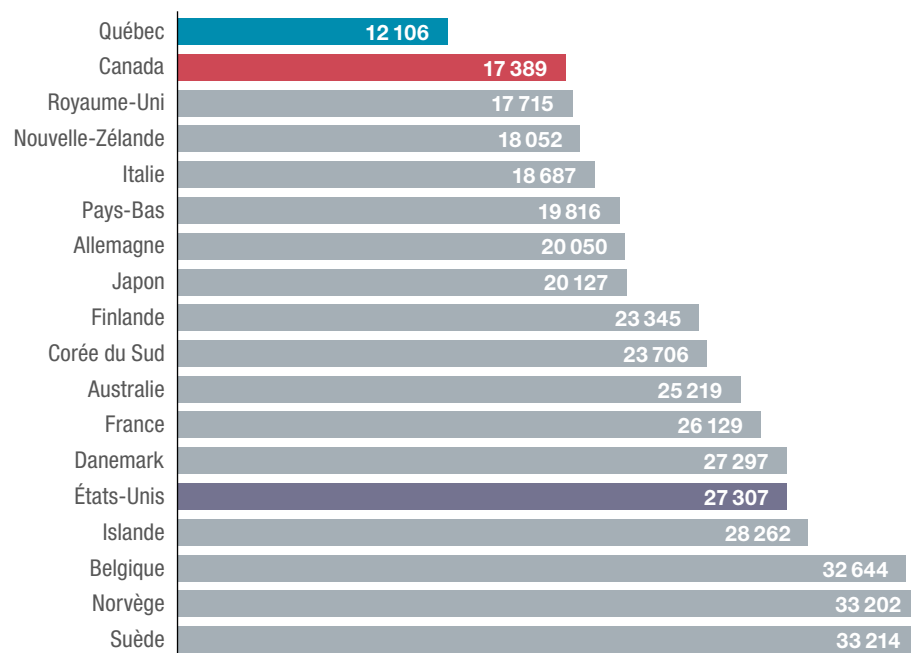
Après plus de 20 ans d'interventionnisme économique, force est de constater que la politique industrielle du gouvernement du Québec n'a pas produit les résultats escomptés. Même si les principaux leviers de la productivité ont été identifiés et ciblés dès le départ :

- L'investissement privé¹⁴ non résidentiel par emploi (graphique 13) demeure particulièrement faible. En 2018, un écart de plus de 20 000\$ par emploi séparait le Québec de la Suède, de la Belgique et de la Norvège, trois petites économies qui se hissent en tête du classement;
- Les dépenses des entreprises en recherche et développement au Québec (graphique 14) sont 2 fois moins importantes – voire davantage – que dans des pays tels que la Suède, le Danemark et la Belgique, qui se hissent dans le haut du classement;

GRAPHIQUE 13

INVESTISSEMENT PRIVÉ NON RÉSIDENTIEL PAR EMPLOI EN 2018

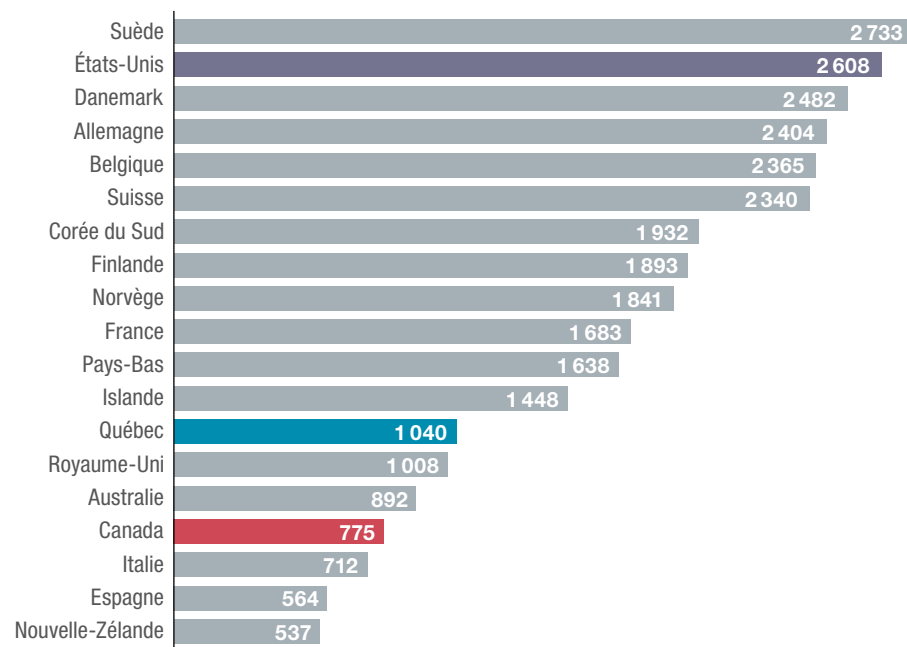
En dollars canadiens par emploi à parité des pouvoirs d'achat



GRAPHIQUE 14

INTENSITÉ DE LA R-D DES ENTREPRISES EN 2017

Dépenses en recherche et développement des entreprises en dollars canadiens par 1 000 heures travaillées à parité des pouvoirs d'achat

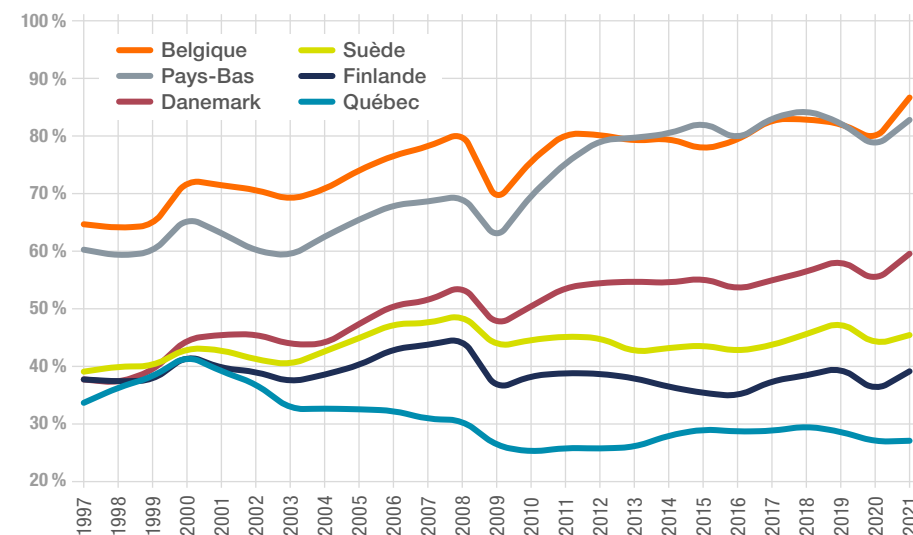


¹⁴ Basé sur la [classification SCIAN](#), le secteur privé correspond ici à l'ensemble des industries, moins les industries des Services d'enseignement (SCIAN 61), des Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62) et des Administrations publiques (SCIAN 91).

- Le nombre de demandes de brevets déposées par les entreprises canadiennes (graphique 15) est sensiblement plus faible que dans la majorité des états, signe que l'innovation y est moins fructueuse;
- Le niveau relatif des exportations (graphique 16) est nettement plus faible au Québec que dans les autres économies occidentales de taille similaire;
- Le niveau de productivité du secteur des entreprises au Québec est plus faible que dans la plupart des pays du groupe OCDE19 (graphique 17).

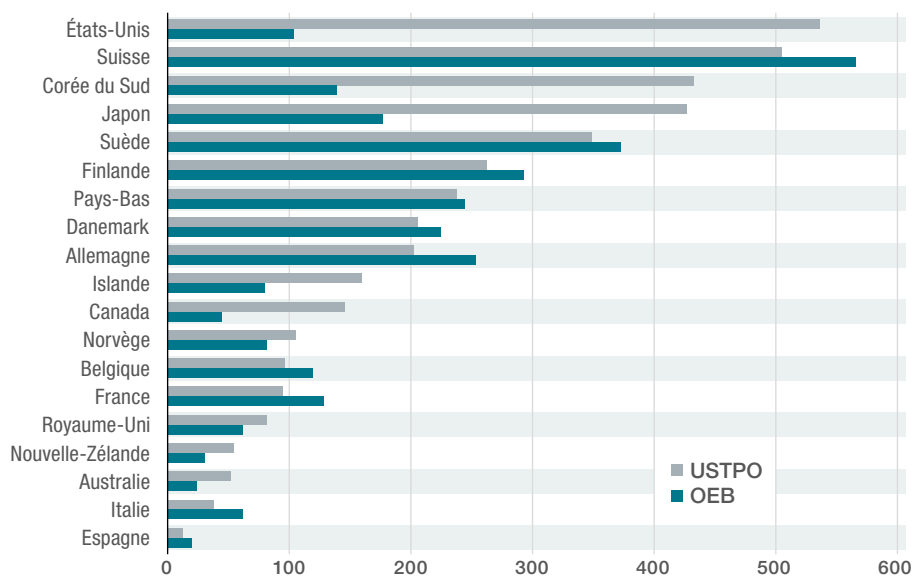
GRAPHIQUE 16

ÉVOLUTION DU POIDS DES EXPORTATIONS DANS LE PIB AU QUÉBEC ET POUR QUELQUES PAYS DE L'OCDE



GRAPHIQUE 15

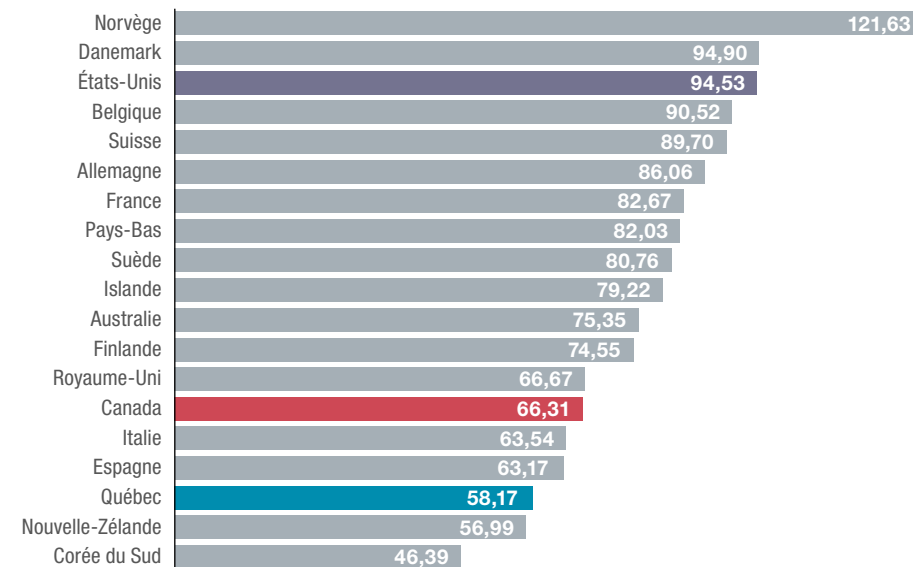
NOMBRE DE BREVETS DÉLIVRÉS SELON L'ORGANISME PAR MILLION D'HABITANTS EN 2019



GRAPHIQUE 17

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DU SECTEUR DES ENTREPRISES EN 2018

PIB par heure travaillée dans le secteur privé à parité des pouvoirs d'achat



CONSTAT #6

EN PLUS DE S'ÊTRE AVÉRÉE INEFFICACE, LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC NE SERT PAS LE DYNAMISME DU SECTEUR DES ENTREPRISES, VOIRE NUIRAIT À CELUI-CI

Dans un rapport publié à l'automne 2022¹⁵, le CPP a démontré que la faible propension des entreprises québécoises à se démarquer par le biais de la recherche et développement (R-D), de l'innovation et de l'investissement s'expliquait en partie par le fait que l'intensité de la concurrence au Québec et dans le reste du Canada était trop faible pour stimuler naturellement l'adoption de tels comportements.

Nonobstant la valeur de ce constat, tout porte à croire que la politique industrielle du gouvernement du Québec nuit également au dynamisme du secteur des entreprises, d'abord en favorisant les entreprises établies et/ou de grande taille, mais également en favorisant la survie d'entreprises qui n'auraient potentiellement pas survécu sans le support de l'État :

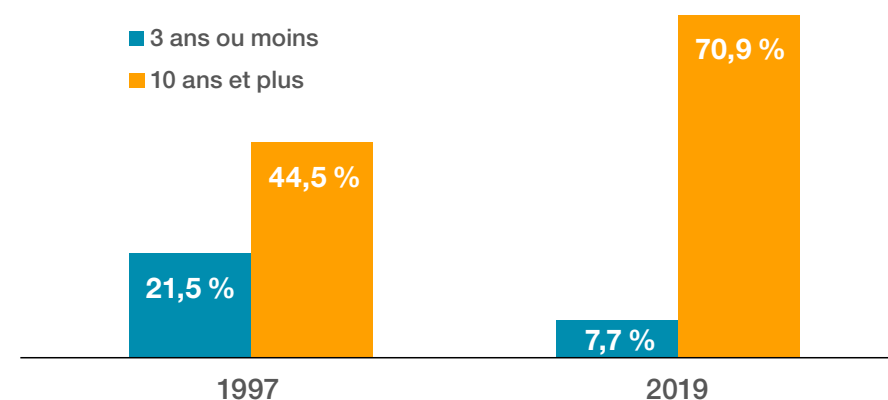
- Dans la mesure où la plupart des crédits sont remboursables et quasi permanents, la plupart des entreprises bénéficiaires profitent d'un soutien financier prolongé sans égard aux résultats qu'elles génèrent pour autant qu'elles maintiennent leurs emplois dans les activités sélectionnées par le gouvernement ;
- À la longue, une part non négligeable de l'aide fiscale est ainsi détournée sous forme de subventions servant à pérenniser des emplois dans des entreprises établies qui ne sont pas nécessairement rentables ni porteuses sur le plan de l'innovation, de l'investissement et plus généralement de la productivité, une approche qui ne cadre clairement pas avec la notion de développement économique.

Quoique l'ensemble des données nécessaires à ce type d'analyse ne soient pas rendues publiques – voire plus simplement non compilées – celles associées au crédit pour la Recherche scientifique et le développement expérimental (RSDE) – deuxième crédit en importance en 2021 avec un coût estimé à 443 millions de dollars – fournissent un bon aperçu de la nature de l'enjeu :

- L'aide versée à travers le crédit à la RSDE a été canalisée vers les entreprises établies depuis 10 ans ou plus (graphique 18) :
 - ▶ En 2019, 70,9 % des entreprises bénéficiaires du crédit à la R-D étaient en activité depuis au moins dix ans, alors que 22 ans auparavant, cette proportion n'était que de 44,5 % ;
 - ▶ En revanche, seulement 7,7 % des entreprises bénéficiaires en 2019 étaient en activité depuis 3 ans ou moins, une proportion environ trois fois plus faible qu'en 1997.

GRAPHIQUE 18

RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DU CRÉDIT À LA R-D SELON L'ÂGE DE L'ENTREPRISE



¹⁵ Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. [Retard de productivité du Canada: Et si la réponse se trouvait du côté de la concurrence?](#) Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, novembre 2022

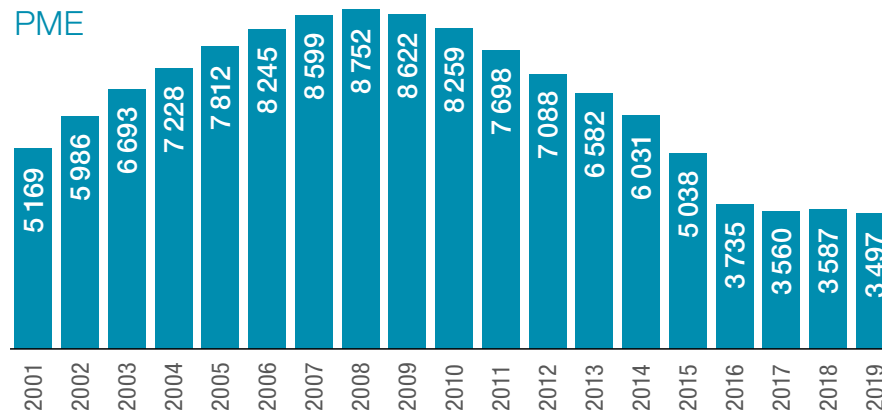
- Plus important encore, l'aide a été canalisée vers les grandes entreprises (graphique 19):

- ▶ Le nombre de PME qui bénéficient du crédit à la R-D est en chute libre depuis 2009;
- ▶ En 2017¹⁶, moins de 1,0% des petites entreprises de la province ont eu recours à ce crédit. Bien qu'elles représentaient plus de 95% des sociétés ayant fait une déclaration de revenus au Québec en 2017, les petites entreprises de la province ont récolté à peine plus du tiers des sommes consenties. En revanche, près d'une grande entreprise sur dix aurait bénéficié du crédit à la RSDE, ce qui leur aurait permis de récolter 44% des sommes consenties par l'État.

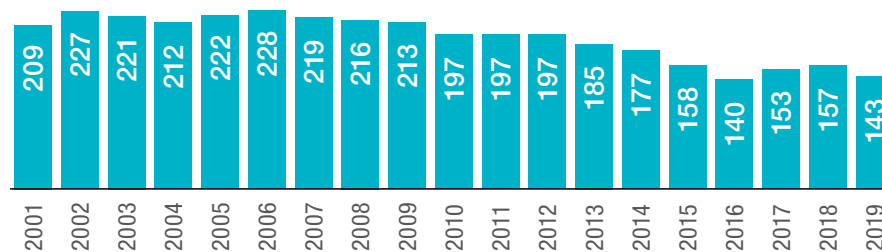
GRAPHIQUE 19

NOMBRE D'ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DU CRÉDIT À LA R-D SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

PME



GRANDES ENTREPRISES



¹⁶ Calculs basés sur les données des documents [PDF](#) et [Excel](#) fournis dans la publication *Statistiques fiscales des sociétés au Québec – année d'imposition 2017* du Gouvernement du Québec en 2022.

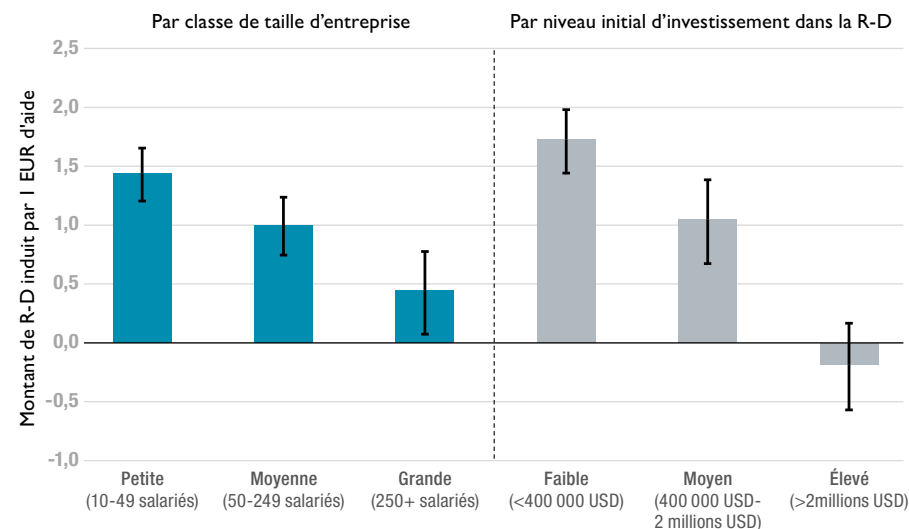
- Au final, ce glissement a inévitablement diminué l'efficacité de l'aide fiscale dédiée à la RSDE (Consultez l'annexe B pour une revue de littérature plus complète sur la relation qui relie la taille des entreprises à l'intensité des activités de R-D qu'elles entreprennent) :

- La littérature révèle notamment que les grandes entreprises sont mieux outillées pour entreprendre ce type d'activité, ce qui n'est pas le cas des PME, qui sont davantage exposées aux contraintes de financement. (voir notamment Czarnitzki (2006)¹⁷). De fait, l'aide fiscale tend à être davantage efficace lorsqu'elle est canalisée vers les PME (voir notamment Czarnitzki and Hottenrott (2011)¹⁸);
- L'effet a clairement été mesuré par les données de l'OCDE (graphique 20): «Conformément aux études publiées par le passé (OCDE, 2016)¹⁹, il en ressort que l'impact des incitations fiscales en faveur de la R-D serait inversement proportionnel à la taille des entreprises. Pour chaque euro d'aide fiscale reçue, les petites entreprises (moins de 50 salariés) investissent plus de 1,4 EUR dans la R-D, les moyennes entreprises (50-249 salariés) 1 EUR et les grandes entreprises (250 salariés ou plus) seulement 0,4 EUR. Cependant, ces disparités disparaissent dès lors que les dépenses initiales de R-D réalisées par chaque entreprise sont prises en compte dans l'analyse. Il y a lieu d'en conclure que si les incitations fiscales à la R-D stimulent l'activité de R-D des petites entreprises, ce n'est pas seulement en raison de leur taille, mais aussi parce qu'elles sont généralement moins actives dans ce domaine²⁰.»

GRAPHIQUE 20

VARIABILITÉ DE L'INCIDENCE DES INCITATIONS FISCALES EN FAVEUR DE LA R-D SELON LES ENTREPRISES

Montant de R-D induit par 1 EUR d'aide



17 Source: Czarnitzki, D. (2006). Research and development in small and medium-sized enterprises: the role of financial constraints and public funding. *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 53, issue 3, p.335-357

18 Source: Czarnitzki and Hottenrott (2011). R&D investment and financing constraints of small and medium-sized firms. *Small Business Economics*, vol. 36, issue 1, p.65-83

19 Source: OCDE (2016), [R&D Tax Incentives: Evidence on Design, Incidence and Impacts](#), OECD Science, Technology and Industry Policy Papers, n° 32, Éditions OCDE, Paris

20 Source: OCDE (2020). [Qu'en est-il de l'efficacité des incitations fiscales en faveur de la R-D? Nouveaux éléments issus du projet microBeRD de l'OCDE](#). Note sur les politiques STI. Page 4

Le crédit pour la production de titres multimédias, 3^e crédit en importance en 2021 avec un coût estimé à 322 millions de dollars, fournit également un bon exemple des enjeux sous-jacents à la permanence et à la pleine remboursabilité des crédits fiscaux offerts par le gouvernement du Québec :

- Offert depuis le milieu des années 90²¹ afin, «notamment, d'encourager le développement de l'industrie du jeu vidéo²²», le crédit pour la production de titres multimédias subventionne de manière récurrente entre 26,25 % à 37,5 % des salaires admissibles²³;
- Le problème, c'est qu'étant donné le caractère quasi permanent de ce crédit, 13 grandes entreprises pouvant pour la plupart être aisément identifiées récoltent plus des deux tiers des sommes consenties par le gouvernement du Québec, ce qui représentait approximativement 145 millions de dollars en 2017 (tableau 5);
- En refusant de suspendre ce crédit, le gouvernement subventionne donc l'effectif d'entreprises d'envergure internationale, profitables, qui évoluent dans un secteur d'activité parvenu à maturité. Grâce à l'avantage conféré par le crédit, ces entreprises cannibalisent des ressources humaines hautement qualifiées qui pourraient être employées plus efficacement dans des entreprises ou des secteurs d'activité potentiellement plus productifs, innovateurs, ou créateurs de valeur ajoutée;

- Si l'argument voulant que ce secteur soit subventionné partout dans le monde a pu tenir la route pendant un certain temps, il est désormais indéfendable dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre où le gouvernement propose en parallèle du financement à des étudiants qui s'inscrivent dans des parcours universitaires afférents²⁴ pour combler les besoins de main-d'œuvre dans l'ensemble de l'économie.

TABLEAU 5
DISTRIBUTION DE L'AIDE FISCALE OFFERTE EN VERTU DU
CRÉDIT POUR LA PRODUCTION DE TITRES MULTIMÉDIAS
EN 2017 SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE²⁵

	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Grandes entreprises
Montant alloué (\$ millions)	26	36	145
Part du montant alloué	12,5 %	17,5 %	70,0 %
Nombre d'entreprises bénéficiaires	147	23	13

21 Instauré en 1996, ce crédit subventionnait «les dépenses de main-d'œuvre admissibles engagées dans la production de titres multimédias» à un taux oscillant entre 35 % et 50 % et avait pour objectif de «soutenir la production de titres multimédias et de permettre aux entreprises québécoises de la culture et des communications de mieux faire face à la concurrence internationale dans ce domaine». Source: Gouvernement du Québec (2001). *Les dépenses fiscales – Édition 2001*. Page 104. Malgré des réformes en 2012 et 2015, ce crédit n'a pas subi de changements majeurs: les taux ont été abaissés, mais le crédit est toujours «calculé sur les dépenses de main-d'œuvre admissibles engagées pour la production de titres multimédias admissibles ou pour la production de titres connexes admissibles» et vise toujours vingt-cinq ans plus tard à «soutenir la production de titres multimédias et la compétitivité des entreprises du secteur au Québec face à la concurrence internationale». Source: Gouvernement du Québec (2022). *Dépenses fiscales – Édition 2021*. Page C.242

22 Source: RDQ. [Crédit d'impôt pour la Production de titres multimédias](#)

23 Pour plus de détails concernant le crédit d'impôt pour la production de titres multimédias, consultez: Gouvernement du Québec (2022). *Dépenses fiscales – Édition 2021*. Page C.242

24 Dans le cadre de son Opération main-d'œuvre, le gouvernement du Québec propose entre autres la mise sur pied d'un «programme de bourses incitatives de 1 500\$ par session au collégial et de 2 500\$ par session à l'université [afin d'offrir] un important soutien aux étudiants en technologies de l'information», la bonification et le prolongement du «Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologies de l'information et des communications – le PRATIC» qui soutient financièrement des personnes sans emploi pendant leur requalification en vue de faire carrière dans le secteur des TI, une amélioration du «programme de formations de courte durée» qui permet aux travailleurs de conjuguer leur emploi et leur formation en TI ainsi que l'embauche de nouveaux professeurs en TI afin de bonifier les programmes offerts aux étudiants. À cet effet, consultez notamment: Gouvernement du Québec (2021). *Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour des secteurs prioritaires*. Pages 36 à 39

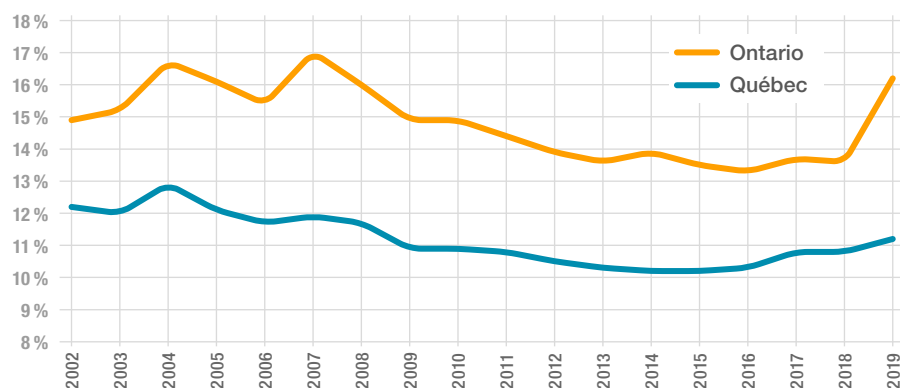
25 Dans le document *Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2017* du ministère des Finances du Québec, la taille des entreprises est définie de la façon suivante: Les petites entreprises sont celles ayant un actif de moins de 15 millions de dollars et un revenu brut de moins de 10 millions de dollars, les moyennes entreprises sont celles ayant un actif de moins de 15 millions de dollars et un revenu brut de 10 millions de dollars à moins de 50 millions de dollars OU un actif de 15 millions de dollars à moins que 50 millions de dollars et un revenu brut de moins de 50 millions de dollars tandis que les grandes entreprises sont celles ayant un actif de 50 millions de dollars ou plus et un revenu brut de 50 millions de dollars ou plus. Source: Gouvernement du Québec (2022). *Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2017*. Page 127

Si les mesures d'impact de la politique industrielle sur la dynamique du secteur des entreprises se font rares, un certain nombre d'indicateurs d'ordre général laissent par ailleurs présager qu'elle pourrait avoir des effets collatéraux indésirables en favorisant la survie d'entreprises qui n'auraient pas survécu sans le support permanent de l'État et en accaparant de fait des ressources humaines qui auraient pu servir au développement de nouvelles entreprises, ou alimenter des entreprises existantes plus productives :

- Le taux d'entrée des entreprises – soit le nombre de nouvelles entreprises créées lors de la période courante mesuré en proportion du nombre moyen d'entreprises actives aux périodes courante et précédente – est systématiquement plus faible qu'en Ontario (graphique 21). Autrement dit, la création d'entreprises est proportionnellement moins importante au Québec qu'en Ontario ;
- Le taux de sortie des entreprises – soit le nombre d'entreprises qui ont cessé d'exister à la période courante mesuré en proportion du nombre moyen d'entreprises actives aux périodes courante et précédente – est systématiquement plus faible qu'en Ontario (graphique 22). Toutes proportions gardées, les entreprises québécoises seraient donc moins nombreuses à cesser leurs activités ;
- En somme, le taux de renouvellement des entreprises au Québec est inférieur à celui de l'Ontario (graphique 23) et, au bout du compte, on y recense proportionnellement moins de nouvelles entreprises (graphique 24). En d'autres termes, le secteur des entreprises au Québec est globalement moins dynamique qu'en Ontario.

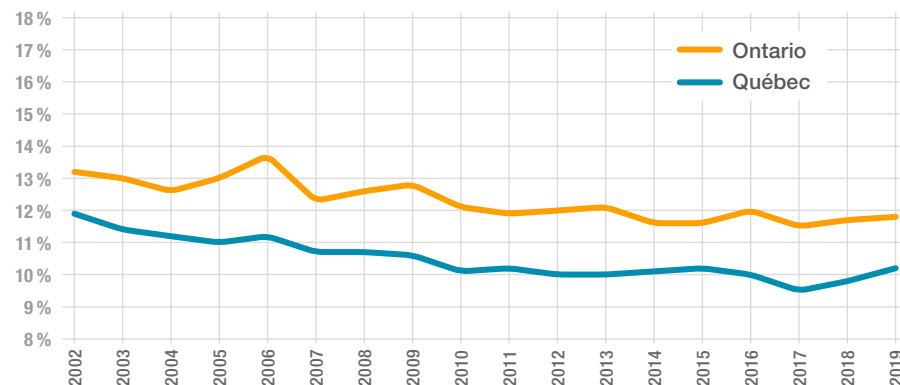
GRAPHIQUE 21

TAUX D'ENTRÉE DES ENTREPRISES



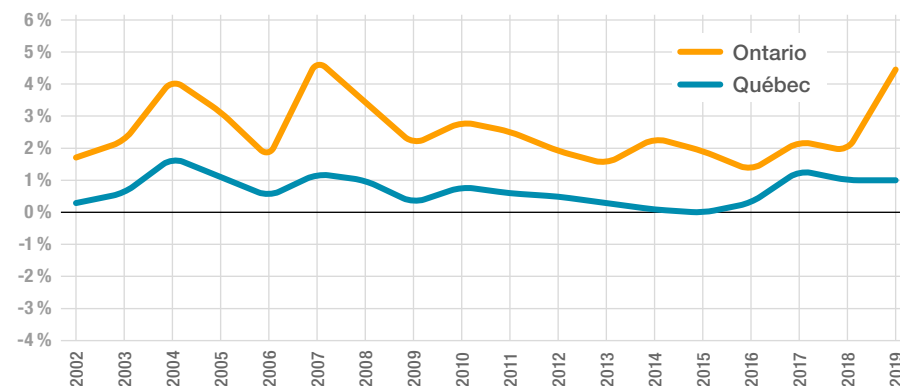
GRAPHIQUE 22

TAUX DE SORTIE DES ENTREPRISES



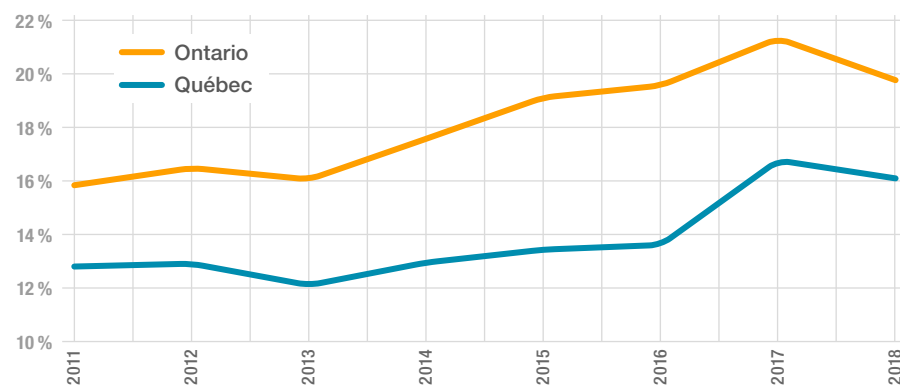
GRAPHIQUE 23

TAUX DE RENOUVELLEMENT DES ENTREPRISES



GRAPHIQUE 24

PART DES ENTREPRISES DE DEUX ANS ET MOINS



Quoiqu'on ne puisse établir de relation de cause à effet claire avec la politique industrielle du gouvernement du Québec, le fait que la mécanique de création/destruction d'entreprises soit moins présente au Québec a potentiellement un impact sur le niveau et la croissance de la productivité des entreprises québécoises.

Une étude du CPP²⁶ a notamment estimé que l'impact du processus de réallocation des emplois sur la croissance de la productivité était sensiblement différent au Québec qu'en Ontario ou au Canada. En s'appuyant sur les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de Statistique Canada pour la période 1999-2005, l'étude a notamment démontré que :

- La proportion de la variation de la productivité tributaire de la réallocation de la main-d'œuvre avait été beaucoup plus faible au Québec qu'en Ontario ou au Canada (9 % versus 53 % ou 55 %).
 - Une partie de cette différence s'expliquait par des mouvements de personnel limités en provenance des entreprises moins productives vers les entreprises productives.
 - Entre 1999 et 2005, moins de 4 % de la croissance de la productivité au Québec aurait été expliqué par ces mouvements interfirmeries, alors que le phénomène aurait expliqué près de 8 % de la croissance de la productivité en Ontario, et 18 % de la croissance de la productivité moyenne au Canada.
 - L'effet net d'entrée – soit l'impact du remplacement d'entreprises peu performantes sur le plan de la productivité par de nouvelles plus performantes – était également en cause.
 - Au cours de la période analysée, moins de 5 % de la croissance de la productivité au Québec a été expliquée par le phénomène de création/destruction d'entreprises, alors que cette proportion aurait été d'environ 45 % en Ontario, et d'environ 36 % en moyenne au Canada.

26 Dostie, Benoit (2011). *Réallocation de la main-d'œuvre et productivité au Canada, au Québec et en Ontario*. Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, février 2011

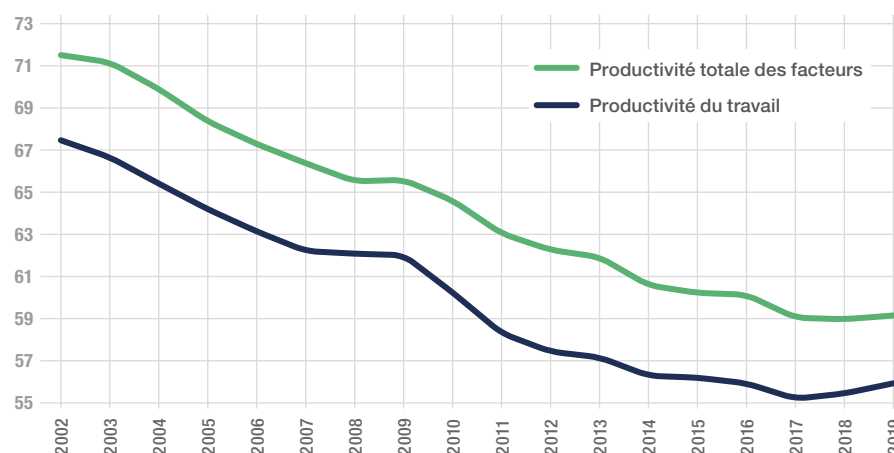
En minimisant le phénomène de création/destruction d'entreprises, la politique industrielle du gouvernement du Québec pourrait par ailleurs catalyser le phénomène d'entreprises zombies²⁷:

- Les entreprises zombies sont des entreprises à croissance faible qui ne quittent pas le marché, processus qui devrait naturellement arriver dans une économie avec un sain dynamisme. Elles performant médiocrement et ont des résultats faibles, elles sont moins productives, elles sont plus endettées, et elles investissent moins. En plus de diminuer la productivité agrégée d'une économie, elles affectent aussi négativement la performance des entreprises saines en accaparant des ressources pouvant être mieux utilisées dans des entreprises saines. En somme, les entreprises zombies font concurrence aux autres entreprises au niveau du crédit, des salaires et des prix des extrants, et freinent la croissance de firmes saines œuvrant dans la même industrie;
- Une étude réalisée par Statistique Canada²⁸ a estimé que les entreprises zombies au Canada influençaient considérablement le niveau de productivité des entreprises au pays:
 - En 2019, le niveau de productivité des entreprises zombies au Canada équivalait à au plus 60% du niveau de productivité des autres entreprises (graphique 25);
 - Ce ratio s'est considérablement détérioré depuis 2002, signe que les entreprises zombies plombent davantage la productivité de l'économie canadienne;
 - Compte tenu de leur poids dans l'économie – les auteurs estiment qu'entre 5% à 7% des entreprises canadiennes sont des entreprises zombies – le niveau de productivité des entreprises canadiennes aurait été 5% plus élevé en 2019 en l'absence de ces entreprises (graphique 26).
- L'hypothèse nécessitant une analyse plus approfondie, on peut néanmoins supposer que ce phénomène pourrait être exacerbé par la politique industrielle du gouvernement du Québec, cette dernière tendant à favoriser la survie d'entreprises peu performantes.

GRAPHIQUE 25

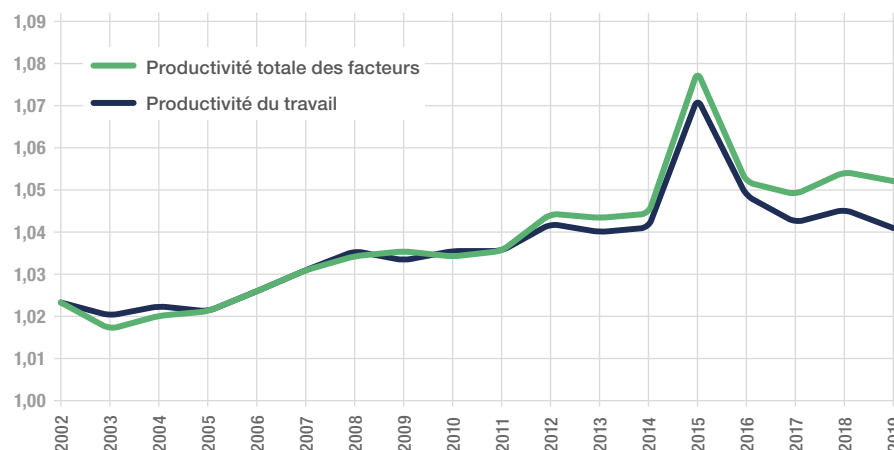
PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES ZOMBIES PAR RAPPORT AUX ENTREPRISES SAINES, 2002 À 2019

Ratio en pourcentage



GRAPHIQUE 26

PRODUCTIVITÉ AGRÉGÉE HORS ENTREPRISES ZOMBIES PAR RAPPORT À LA PRODUCTIVITÉ AGRÉGÉE AVEC LES ENTREPRISES ZOMBIES, 2002 À 2019



27 Si elles étaient d'abord remarquées et étudiées dans les années 1990 au Japon où les banques japonaises gardaient sur le marché des entreprises insolubles et faibles, en faisant des prêts non productifs, le phénomène est réapparu en Europe au milieu des années 2010 avec l'évolution de la dette souveraine européenne, les banques ayant été appelées à soutenir les entreprises à faible performance après la crise financière de 2008.

28 Amundsen, Alexander; Amélie Lafrance-Cooke et Danny Leung (2023). [Les entreprises zombies au Canada](#). Rapports économiques et sociaux, vol. 3, n° 3, Statistique Canada. L'explication historique du phénomène des entreprises zombies à la note de bas de page 27 ainsi que la définition d'une entreprise zombie s'inspirent principalement de l'information contenue dans ce même rapport.

CONCLUSION: VERS UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE COHÉRENTE

Au terme de l'analyse, on comprend que le Québec fait face à un défi de taille.

D'un côté, la plupart des indicateurs économiques associés à la productivité sont au rouge, un signal clair de l'échec de la politique industrielle du gouvernement. Les entreprises québécoises investissent peu, entreprennent moins d'activités de recherche et développement (R-D) et ont une faible propension à l'innovation – des comportements qui tendent à limiter les gains de productivité qu'elles dégagent, et conséquemment, à limiter leur capacité à s'imposer sur les marchés étrangers. Ultimement c'est la croissance économique du Québec qui en souffre. De fait, on ne pourra espérer combler le retard économique qui sépare le Québec de ses principaux partenaires commerciaux sans un changement de cap majeur à ces niveaux.

Là où la situation devient particulièrement préoccupante, c'est que la politique industrielle du gouvernement du Québec a vraisemblablement aggravé la situation. N'ayant su imposer les réformes nécessaires au bon moment, le gouvernement a pratiquement anéanti l'efficacité de cette politique en la gardant profondément ancrée sur les besoins d'une économie de transition aux prises avec un chômage élevé. Résultat: la politique industrielle du gouvernement nuit désormais au développement économique du Québec en interférant dans le processus de réallocation des ressources dans l'économie. Il en résulte un secteur des entreprises moins dynamique et peu enclin à entreprendre les activités nécessaires pour accroître la productivité de l'économie.

Le constat est donc sans appel: le gouvernement du Québec doit cesser de recourir à des stratégies de développement issues d'une autre époque s'il souhaite combler son retard économique. Même si les leviers de la productivité ont clairement été identifiés dans la plupart des programmes et mesures qui constituent sa politique industrielle, la mécanique en place est vétuste, et l'ajout de mesures à la marge ne suffira clairement pas à inverser la tendance. Beaucoup de chemin devra donc être parcouru pour obtenir une politique industrielle cohérente.

Sur le fond, la politique industrielle doit faire en sorte que les entreprises québécoises soient en mesure d'affronter la concurrence étrangère et de s'imposer sur les marchés étrangers, sans toutefois créer de distorsions dans l'équilibre des forces sur le marché local.

Pour y parvenir, le gouvernement doit non seulement cesser d'assurer la survie d'entreprises peu performantes à travers des politiques axées autour de l'emploi, mais il doit également faciliter la convergence des ressources qui sont actuellement accaparées par des entreprises – voire des secteurs entiers – peu porteurs sur le plan de la croissance. L'ensemble du système fiscal doit donc être modernisé afin de supporter le développement de l'ensemble des industries plutôt que de chercher à accélérer le développement de celles identifiées subjectivement comme porteuses par l'appareil gouvernemental.

Cruciale, la première étape sera particulièrement difficile. À brève échéance, le gouvernement doit procéder à un diagnostic complet et, surtout, sans complaisance de son approche en matière de développement économique. En plus d'examiner l'efficacité de l'ensemble des crédits fiscaux proposés aux entreprises, le gouvernement doit évaluer l'efficacité des nombreuses mesures d'aide directe qu'il offre aux entreprises par le biais des différents programmes, mesures et politiques qui sont de son ressort ou de celui d'organisations satellitaires telles qu'Investissement Québec, interventions économiques pour lesquelles il n'existe actuellement aucun recensement valable et encore moins d'évaluations rigoureuses de leur efficacité. Au terme de ce processus difficile, qui devra mener à l'élimination d'un large éventail de mesures désuètes, le gouvernement pourra abolir la cotisation au Fonds des services de santé à moindre coût, ce qui permettra d'alléger la fiscalité de l'ensemble des entreprises tout en ramenant la compétitivité du régime fiscal québécois à parité avec son homologue ontarien.

La politique industrielle étant épurée, le gouvernement devra ensuite chercher à maximiser l'efficacité de ses interventions. Dans cette perspective, trois conditions devront être respectées :

- 1) Implanter un mécanisme d'évaluation permanente des mesures de développement économique pour éviter que le phénomène de sédimentation qui mine depuis trop longtemps son efficacité ne se perpétue ;
- 2) Abolir la permanence et la pleine remboursabilité des mesures fiscales pour minimiser le risque que l'aide fournie entrave le processus de réallocation des ressources dans l'économie en favorisant la survie d'entreprises peu porteuses sur le plan de la productivité ;
- 3) Éviter l'utilisation de politiques mur-à-mur. À ce chapitre, on doit rappeler que le projet MicroBerD²⁹ de l'OCDE a démontré que « l'effet d'entraînement [des incitations fiscales en faveur de la R-D] est plus important parmi les entreprises les moins actives dans la R-D. Étant donné que l'activité de R-D des entreprises diminue avec leur taille, l'effet d'entraînement des incitations est, en moyenne, majeur au fur et à mesure que la taille de l'entreprise se réduit³⁰ ». En d'autres termes, le potentiel d'efficacité des incitatifs fiscaux propres à la R-D varie en fonction de la taille des entreprises. En supposant que la même logique s'applique aux autres leviers de la productivité – notamment en matière d'investissement – le gouvernement aura avantage à développer des mesures ciblées afin d'optimiser leur efficacité.

29 Le projet MicroBerD « analyse la structure, la distribution et l'intensité des dépenses en R-D des entreprises ainsi que leurs sources de financement. L'impact du soutien gouvernemental en R-D est également examiné. 21 pays membres de l'OCDE participent à ce projet » (traduction libre des auteurs). Source : [The OECD microBerD project](#)

30 OCDE (2020). [Qu'en est-il de l'efficacité des incitations fiscales en faveur de la R-D? Nouveaux éléments issus du projet microBerD de l'OCDE](#). Note sur les politiques STI. Page 1

ANNEXE A — LISTE DES PROGRAMMES D'AIDE AUX ENTREPRISES

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM)

Fonds régions et ruralité (FRR)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Agri-Investissement

Agri-Québec

Agri-Québec Plus

Agri-stabilité

Aide pour des portraits Technico-économiques

Alimentation santé

Amélioration de la santé animale au Québec

Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la rentabilité et des pratiques agroenvironnementales

Appui Capital Relève

Appui financier à la relève agricole

Appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

Appui financier aux entreprises de pêche

Appui financier aux initiatives collectives dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

Appui financier relatif à la prévention et à la préparation à la peste porcine africaine

Appui pour la conversion à l'agriculture biologique

Assurance récolte (ASREC)

Assurance stabilisation des revenus agricole (ASRA)

Autonomie alimentaire: Projets majeurs d'investissement des entreprises bioalimentaires

Financement Forestier

Fonds des Pêches du Québec

Fonds d'urgence relatif à la diarrhée épidémique porcine, au delta coronavirus porcin et au senecavirus A au Québec

Initiative ministérielle « Productivité végétale »

Initiative ministérielle Action-prévention

Initiative ministérielle de formation continue en ligne dans le secteur bioalimentaire

Initiative ministérielle de modernisation des vergers de pommiers du Québec

Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales (RPA)

Initiative ministérielle de stages préparatoires à l'établissement

Initiative ministérielle pour des stages incitatifs en médecine vétérinaire dans le domaine bioalimentaire

Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels

Innovamer

Investissement Croissance Durable (PICD)

Prime-Vert

Programme Compétitivité et environnement 2022-2024

Programme d'aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique

Programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres

Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques dans le secteur bioalimentaire (PALCCB)

Programme d'appui au développement des appellations réservées et des termes valorisants (PADARTV)

Programme d'appui aux expositions agricoles

Programme de bonification de l'aide aux services-conseils en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique

Programme de crédit de taxes foncières agricoles

Programme de développement des marchés bioalimentaires

Programme de développement sectoriel

Programme de financement de l'agriculture

Programme de partenariat pour l'innovation en agroalimentaire
 Programme de services-conseils
 Programme de soutien au développement des entreprises serricoles
 Programme de soutien au financement des investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique
 Programme Innov'Action
 Programme Proximité
 Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles de salmonidés
 Sauvagine
 Soutien à l'achat d'une première entreprise de pêche commerciale
 Soutien au éleveur pour l'éradication de la maladie débilitante chronique des cervidés
 Soutien aux exportations bioalimentaires
 Territoires: drainage et chaulage des terres
 Territoires: priorités bioalimentaires
 Territoires: Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille
 Transformation alimentaire: Robotisation et système de qualité

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Aide au fonctionnement pour les radios autochtones locales
 Aide au fonctionnement Pour les institutions muséales
 Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art
 Aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement
 Aide au fonctionnement pour les organismes nationaux de loisir culturel
 Aide au fonctionnement pour les médias communautaires
 Aide aux projets volet Accueil
 Appel de propositions de projets d'écriture en théâtre destinées au public scolaire
 Appel de projets en culture la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans
 Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite
 Appel de projets pour la documentation et la numérisation d'éléments patrimoniaux

Appel de projet pour le rayonnement de la culture québécoise
 Appel de projets pour le soutien aux initiatives de commémoration
 Appel de projets pour la découvrabilité des contenus culturels francophones
 Appel de projets Grand écran – développement et sensibilisation des jeunes publics à la culture cinématographique
 Appel de projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes
 Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes
 Programme Appui aux initiatives internationales
 Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif
 Programme Aide aux immobilisation
 Programme d'aide au développement des infrastructures culturelles
 Aide au développement culturel autochtone
 Mécénat Placements Culture
 Fonds d'urgence pour les artistes et travailleurs culturels des arts de la scène
 Programme d'assistance financière aux célébration locales de la fête nationale du Québec
 Entente de développement culturel
 Audiovisuel – Aide à la création émergente
 Audiovisuel – Aide au développement
 Audiovisuel – Aide au prédevelopment de séries télévisées basées sur des adaptations littéraires
 Audiovisuel – Aide à la production
 Audiovisuel – Aide à la promotion et à la diffusion
 Aide aux événements culturels
 Audiovisuel – Aide à la production télévisuelle – Bonification de la valeur de production
 Aide au développement entrepreneurial
 Aide aux associations et aux organismes à mandat collectif
 Aide aux initiatives innovantes
 Aide aux projets stratégiques
 Audiovisuel – Aide corporative à la production télévisuelle
 Aides aux entreprises en musique et variétés

Aide à l'édition musicale
 Aide temporaire à la représentation de spectacles de musique et de variétés
 Aide temporaire aux lieux de diffusion
 Sensibilisation à la chanson et diffusion pour le milieu collégial
 Aide aux entreprises du livre et de l'édition
 Aide aux entreprises en métiers d'art
 Soutien au marché de l'art
 Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois
 Présentation d'œuvres dans l'espace public et dans des lieux atypique
 Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec
 Appel à projets – Recherche, création et préproduction
 Arts autochtones – Développement des capacités organisationnelles
 Arts autochtones – Revitalisation, création et transmission
 Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec
 Diffusion d'œuvres au Québec
 Manifestation et présentation publique
 Mesure d'aide à la coproduction internationale
 Production et reprise
 Programmation spécifique
 Promotion et sensibilisation
 Prospection
 Publication
 Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel
 Arts et lettres de Montréal – Partenariat territorial – Écoresponsabilité 2023-2024
 Soutien à la mission
 Développement des organismes à l'extérieur du Québec
 Initiatives structurantes en circulation d'œuvre de la relève au Québec
 Exploration et déploiement numérique

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE

Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR)
 Écosystème énergétiques régionaux
 Programme d'aide financière pour l'implantation de dessertes en gaz naturel liquéfié au bénéfice des établissements industriels n'ayant pas accès au réseau gazier (PIDGNL)
 Programme d'indemnisation des titulaires d'une licence révoquée découlant de la Loi mettant fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités
 Programme ESSOR
 Fonds local d'investissement (FLI)
 Programme de soutien à l'économie sociale
 Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO)
 Programme Novascience
 Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC)
 Programme d'appui à la rétention des entreprises stratégiques et à l'aide d'urgence (PARESAU)
 Impulsion PME
 Programme innovation
 Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE)
 Programme d'appui au positionnement des alcools québécois (PAPAQ)
 Programme de capitalisation des entreprises de l'économie sociale (CAES)
 Programme d'appui au fonctionnement d'organismes de développement économique (PAFODE)
 Programme d'appui aux projets de développement économique (PAPDE)

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Agrément des formateurs
Aide création d'emploi
Contrat intégration
Gestion des ressources humaines
Licenciement collectif
Mesure de formation de la main-d'œuvre – Volet Entreprise
Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)
Programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA)
Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi
Subvention salarial pour employés
Programme d'apprentissage en milieu de travail
Ambition-Compétences
Formations de courte durée (COUD)
Évolution-Compétences
Impulsion-Compétences

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

ÉcoPerformance
BioÉnergies
TechnoClimat
Transportez vert
Appuyer l'extension du réseau triphasé
Roulez vert – Rabais à l'achat
Roulez vert – Bornes de recharge au travail
Programme d'aide financière Relève et mise en valeur de la faune
Programme d'ensemencement pour une relève à la pêche
Programme Stations de nettoyage d'embarcations

MINISTÈRE DES FINANCES

Taux réduit d'imposition pour les petites entreprises (déduction pour petites entreprises (DPE))
Taux réduits de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) pour les PME
Déduction additionnelle pour les frais de transport des PME éloignées
Mesures d'amortissement accéléré
Déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI)
Nouveau congé fiscal pour grands projets d'investissement
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises
Fonds Capital ressources naturelles et énergie
Régime d'actions accréditées
Crédit d'impôt pour la R-D "salaires des chercheurs"
Crédit d'impôt pour la R-D "universitaire"
Crédit d'impôt pour la R-D "partenariat privé"
Crédit d'impôt pour la R-D "consortium de recherche"
Crédit d'impôt pour le design
Crédit d'impôt pour la production de titres multimédias
Crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques
Crédit d'impôt pour la construction ou la transformation de navires
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec
Crédit d'impôt relatif aux ressources
Crédits d'impôt pour les centres financiers internationaux (CFI)
Crédit d'impôt relatif à une nouvelle société de services financiers
Crédit d'impôt pour l'embauche d'employés par une nouvelle société de services financiers
Crédit d'impôt relatif à l'investissement et à l'innovation (C3i)
Crédit d'impôt pour la production d'huile pyrolytique au Québec
Crédit d'impôt pour la production de biocarburants au Québec
Crédit d'impôt pour la production cinématographiques ou télévisuelle québécoise
Crédit d'impôt pour services de production cinématographique
Crédit d'impôt pour le doublage de films

Crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores
 Crédit d'impôt pour la production de spectacles
 Crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnements multimédias présentés à l'extérieur du Québec
 Crédit d'impôt pour l'édition de livres
 Crédit d'impôt pour appuyer la transformation numérique des entreprises de la presse d'information écrite
 Crédit d'impôt pour soutenir la presse d'information écrite
 Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail
 Crédit d'impôt favorisant le maintien en emploi des travailleurs d'expérience
 Crédit d'impôt pour le maintien en emploi des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi
 Crédit d'impôt pour services d'adaptation technologique
 Crédit d'impôt à l'égard des intérêts payables dans le cadre d'un financement obtenu en vertu de la formule vendeur-prêteur de La Financière agricole du Québec
 Crédit d'impôt favorisant la synergie entre les entreprises québécoises
 Remboursement de taxes foncières pour les producteurs forestiers
 Mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers
 Programme d'aide financière à l'investissement (PAFI)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Biomasse forestière résiduelle
 Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024
 Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier (PARIDM)
 Programme de soutien au développement durable pour les entreprises du secteur minier
 Programme de soutien dédié à la mise à l'échelle des procédés minéralurgiques ou de première transformation pour les minéraux critiques et stratégiques
 Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières des minéraux critiques et stratégiques
 Programme de soutien à la recherche et développement pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques

Programme de recherche en partenariat sur le développement durable du secteur minier
 Programme d'aide financière pour la remise en état de sablières et de gravières
 Programme de développement pour la production d'électricité renouvelable
 Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public
 Mesure d'accompagnement et de soutien technique destinée aux entreprises forestières québécoises
 Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées
 Programme d'aménagement durable des forêts
 Programme Faune-Forêt sur terre privée
 Programme de financement forestier – FADQ
 Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides
 Plateforme d'innovation panneaux
 Programme préfabrication en bois
 Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages (PRCCM)
 Programme innovation bois
 Programme d'innovation en construction bois
 Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois
 Programme de modernisation des opérations forestières
 Enveloppe d'opportunité
 Programme – Fonds d'initiatives nordiques
 Programme d'aide financière visant les chemins multiressources du secteur minier
 Programme de formation de la main-d'œuvre en milieu nordique
 Programme de modernisation des pépinières forestières privées
 Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique
 Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts (PIAF)
 Programme d'appel de projets pour la restauration d'un ancien site minier d'amiante

MINISTÈRE DU TOURISME

Incubateur-Accélérateur nordique

Programme de soutien au virage numérique des activités, des attractions et des événements touristique

Destination durable et action concertée

Aide financière aux festivals et aux événements touristique

Aide financière pour bonifier l'accueil et l'expérience des voyageurs sur les routes touristiques signalisées

Entente de développement numérique des entreprises touristique (EDNET)

Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT)

Fonds de développement des entreprises touristiques (FDET)

Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET)

Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT)

Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT)

Programme d'appui aux actions régionales

Programme d'innovation touristique

Programme de développement de l'offre touristique des parcs régionaux (DOTPR)

Programme Explore Québec

Programme Explore Québec sur la route

Fonds de développement en tourisme d'affaires (FDTA)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

ÉcoCamionnage

Programme d'aide financière aux véhicules hors route – Infrastructure & Faune (PAFVHR)

Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire (PETMAF)

Programme de soutien à la modernisation de l'industrie du transport par taxi (PSMITT)

Programme de subventions aux véhicules collectifs accessibles (PSVCA)

Programme d'électrification du transport scolaire (PETS)

Programme d'investissement en infrastructures maritimes (PIIM)

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Programme d'exemption des frais de scolarité des étudiants étrangers

Programme d'aide financière pour la reconnaissance des compétences

Accompagnement Québec

Programme de soutien à la mission

ANNEXE B – ÉTUDES EMPIRIQUES : TAILLE ET INTENSITÉ DE LA R-D

Études	Objectifs	Méthodologie	Principaux Résultats
Schumpeter (1942)	Analyser le lien entre l'innovation et la structure du marché ainsi que la taille des entreprises.		Les grandes firmes disposent de nombreux avantages en termes de ressources financières ou humaines, qui font en sorte qu'elles ont moins de contraintes pour financer leurs activités de R-D que les petites entreprises.
Scherer (1965)	Examiner le lien entre la taille des entreprises (ainsi que la structure du marché) et la production de brevets.	Échantillon de 448 firmes américaines portant sur l'année 1955.	L'innovation mesurée par la production de brevets augmente avec la taille des entreprises.
Acs et Audretsch (1988)	Analyser le processus d'innovation dans les petites et grandes entreprises.	Régressions en coupes instantanées pour l'année 1989, portant sur un échantillon de 247 industries manufacturières américaines.	L'innovation est positivement reliée avec la taille des entreprises. Cependant, la hausse du niveau d'innovation proviendra plus des petites entreprises que des grandes entreprises.
Himmelberg et Petersen (1994)	Analyser les contraintes de financement de l'investissement en R-D des petites entreprises évoluant dans les industries hautement technologiques.	Échantillon de 179 petites entreprises évoluant dans les industries américaines de haute technologie.	Les imperfections sur les marchés de capitaux limitent substantiellement l'accès des petites entreprises aux capitaux externes, ce qui les oblige à financer leurs activités de R-D principalement sur fonds propres.
Cohen et Klepper (1996)	Examiner le lien entre la taille des entreprises et la nature de l'innovation au sein des industries.	Échantillon de 36 industries manufacturières américaines couvrant la période entre 1974 et 1976.	Les grandes entreprises sont avantagées au niveau de la R-D à cause des revenus plus importants générés par leur production qu'ils peuvent utiliser pour couvrir leurs frais d'investissement en R-D.
Hall (2002)	Étudier les contraintes de financement de l'investissement en R-D.	Modèle théorique reposant sur certaines défaillances du marché comme les problèmes d'asymétrie de l'information.	Les petites entreprises et les <i>start-ups</i> sont plus contraintes financièrement dans leurs activités de R-D que les grandes firmes.
Shefer et Frenkel (2005)	Examiner le lien entre la taille des entreprises et l'innovation mesurée par les investissements en R-D.	Données d'enquêtes portant sur 209 industries israéliennes et couvrant l'année 1995.	Les grandes firmes sont plus susceptibles d'investir en R-D que les petites entreprises.
Czarnitzki (2006)	Analyser l'impact des contraintes financières et du financement public sur l'investissement en R-D des petites et moyennes entreprises (PME).	Données d'enquêtes portant sur des PME allemandes couvrant les années 1995, 1997 et 1999.	Les PME sont plus susceptibles d'avoir des contraintes de financement de leurs activités de R-D, surtout celles ne recevant pas de financement public.

ANNEXE B – SUITE

Études	Objectifs	Méthodologie	Principaux Résultats
Hall et al. (2009)	Examiner le lien entre l'innovation et la productivité des PME.	Échantillon de 7 375 PME italiennes couvrant la période entre 1995 et 2003.	Il existe une corrélation positive entre la taille des entreprises et la probabilité de mener des activités d'innovation. Cependant, les petites firmes sont plus intensives en R-D que les grandes entreprises.
Czarnitzki et Hottenrott (2011)	Étudier l'impact des contraintes financières des petites et moyennes entreprises sur leurs investissements en R-D.	Échantillon de 11 industries manufacturières allemandes couvrant la période entre 1992 et 2002.	Les niveaux d'investissements en R-D des petites entreprises augmentent lorsque les conditions de financement externe s'améliorent, alors que ce n'est pas le cas pour les grandes entreprises dont les investissements en R-D ne sont pas aussi sensibles.
Conte et Vivarelli (2014)	Investiguer les déterminants de l'innovation mesurée principalement par la R-D et l'acquisition de technologie externe.	Échantillon de 8 219 firmes italiennes évoluant dans le secteur manufacturier provenant des données d'une enquête conduite en 2002.	L'investissement en R-D favorise l'innovation (des produits) des entreprises, peu importe leur taille. Cependant l'impact de la R-D s'avère plus important et plus significatif pour les grandes entreprises.
Baumann et Kritikos (2016)	Analyser le lien entre R-D, innovation et productivité avec un intérêt particulier pour la taille des entreprises.	Échantillon d'industries allemandes comptant de moins de 10 à 250 employés, couvrant la période entre 2005 et 2012.	Les petites entreprises ont une plus faible probabilité de s'engager dans des activités de R-D, mais pour celles qui le font, l'intensité en R-D est négativement corrélée avec la taille des entreprises.
Audretsch et al. (2018)	Examiner le lien entre la taille des entreprises et l'innovation dans le secteur des services à haute intensité de connaissances.	Données allemandes portant sur 9 317 industries manufacturières et 2 980 firmes évoluant dans le secteur des services, couvrant la période entre 2009 et 2014.	Contrairement aux industries manufacturières, les firmes évoluant dans le secteur à haute intensité de connaissances s'adonnent à des activités d'innovation avec des probabilités similaires, peu importe leur taille. L'investissement en innovation améliore leur productivité du travail.
Koo et Cozzarin (2021)	Analyser la relation entre la taille des entreprises et le type d'innovation au sein des industries manufacturières canadiennes.	Échantillon de 5 077 firmes manufacturières canadiennes provenant d'enquêtes nationales sur l'innovation conduites en 2009 et 2012.	En considérant l'échantillon total de firmes, les auteurs obtiennent le résultat suivant : le degré d'innovation augmente avec la taille des entreprises.

BIBLIOGRAPHIE

Acs, Z. J. and D. B. Audretsch (1988). Innovation in large and small firms: an empirical analysis, *American Economic Review*, 78(4), 678–690

Amundsen, Alexander, Amélie Lafrance-Cooke et Danny Leung (2023). [Les entreprises zombies au Canada. Rapports économiques et sociaux](#), vol. 3, n° 3, Statistique Canada

Audretsch, D. B., M. Hafenstein, A. S. Kritikos and A. Schiersch (2018). Firm Size and Innovation in the Service Sector; IZA Institute of Labor Economics, *Discussion Paper Series*, n° 12035

Baumann, J. and A. S. Kritikos (2016). The link between R&D, innovation and productivity: Are micro firms different? *Research Policy*, 45, pp. 1263-1274

Cohen, W. M. and S. Klepper (1996). Firm Size and the Nature of Innovation within Industries: The Case of Process and Product R&D, *The Review of Economics and Statistics*, 78(2), pp. 232-243

Conte, A. and M. Vivarelli (2014). Succeeding in innovation: key insights on the role of R&D and technological acquisition drawn from company data, *Empirical Economics*, Springer, 47(4), pp. 1317-1340

Czarnitzki, D. (2006). Research and Development in Small and Medium-Sized Enterprises: The Role of Financial Constraints and Public Funding, *Scottish Journal of Political Economy*, 53(3), pp. 335-357

Czarnitzki, D. and H. Hottenrott (2011). R&D investment and financing constraints of small and medium-sized firms, *Small Business Economics*, 36, pp. 65-83

Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. [Vieillesse démographique: solutions pour un Québec mal préparé](#), Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, octobre 2021

Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. [Retard de productivité du Canada: Et si la réponse se trouvait du côté de la concurrence?](#) Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, novembre 2022

Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré. [Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2022](#), Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, mars 2023

Dostie, Benoit (2011). [Réallocation de la main-d'œuvre et productivité au Canada, au Québec et en Ontario](#). Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, février 2011

Gouvernement du Québec (1998). [Québec objectif emploi – Vers une économie d'avant-garde. Une stratégie de développement économique créatrice d'emploi](#)

Gouvernement du Québec (2001). [Les dépenses fiscales – Édition 2001](#)

Gouvernement du Québec (2021). [Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour des secteurs prioritaires](#). Pages 36 à 39

Gouvernement du Québec (2022). [Dépenses fiscales – Édition 2021](#)

Gouvernement du Québec (2022). [Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2017](#)

Hall, B. H. (2002). The Financing of Research and Development, *Oxford Review of Economic Policy*, 18(1), pp. 35-51

Hall, B. H., F. Lotti and J. Mairesse (2009). Innovation and productivity in SMEs: empirical evidence for Italy, *Small Business Economics*, 33, pp. 13-33

Himmelberg, C. P. and B. C. Petersen (1994). R&D and Internal Finance: A Panel Study of Small Firms in High-Tech Industries, *The Review of Economics and Statistics*, 76(1), pp. 38-51

Koo, B. and B. Cozzarin (2021). Do Large Firms Pursue More Process Innovation? A Case of Canadian Manufacturing Industries, *Journal of Technology Management & Innovation*, 16(2), pp. 19-27

OCDE (2016). [R&D Tax Incentives: Evidence on Design, Incidence and Impacts](#), *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 32, Éditions OCDE, Paris

OCDE (2020). [Qu'en est-il de l'efficacité des incitations fiscales en faveur de la R-D? Nouveaux éléments issus du projet microBeRD de l'OCDE](#), Note sur les politiques STI

Shefer, D. and A. Frenkel (2005). R&D, firm size and innovation: an empirical analysis, *Technovation*, 25, pp. 25–32

Scherer, F. M. (1965). Firm Size, Market Structure, Opportunity, and the Output of Patented Inventions, *The American Economic Review*, 55(5), pp. 1097-1125

Schumpeter, J. A. (1942). Capitalism, socialism and democracy, *Routledge*, London

SOURCE DES DONNÉES

GRAPHIQUES 1 et 2

Niveau de vie du Québec et du Canada

PIB nominal: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

PIB \$ enchaînés de 2012: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

Population totale: Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001

Niveau de vie des États-Unis

PIB nominal: Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table 1.1.5

PIB \$ enchaînés de 2012: Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table 1.1.6

Population totale: Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table 7.1

Niveau de vie des pays membres de l'OCDE

PIB nominal: OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

PIB \$ enchaînés de 2015: OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

Population totale: OECD.StatExtracts

(section comptes nationaux, définition nationale de la population)

Taux de change de parité de pouvoir d'achat:

OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

GRAPHIQUE 3

Composantes du niveau de vie du Québec et du Canada

PIB nominal: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

PIB \$ enchaînés de 2012: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

Population totale: Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001

Heures travaillées: Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033 et compilation spéciale

Emploi: Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033 et compilation spéciale

Composantes du niveau de vie des États-Unis

PIB nominal: Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table 1.1.5

PIB \$ enchaînés de 2012: Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table 1.1.6

Population totale: Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table 7.1

Heures travaillées: Statistique Canada, Division des comptes économiques nationaux, Compilation spéciale

Emploi: Statistique Canada, Division des comptes économiques nationaux, Compilation spéciale

Composantes du niveau de vie des pays membres de l'OCDE

PIB nominal: OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

PIB \$ enchaînés de 2015: OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

Population totale: OECD.StatExtracts

(section comptes nationaux, définition nationale de la population)

Heures travaillées: OECD.StatExtracts (section productivité)

Emploi: OECD.StatExtracts (section productivité)

Taux de change de parité de pouvoir d'achat:

OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

GRAPHIQUE 4

Composantes du niveau de vie du Québec et de l'Ontario

PIB nominal: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

PIB \$ enchaînés de 2012: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

Population totale: Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001

Heures travaillées: Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033 et compilation spéciale

Emploi: Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033 et compilation spéciale

GRAPHIQUE 5

Taux d'emploi par groupe d'âge du Québec, du Canada et de l'Ontario

Statistique Canada, CANSIM, tableau 14-10-0327-01

Taux d'emploi par groupe d'âge des pays membres de l'OCDE

OECD.StatExtracts (données sur le marché du travail par sexe et âge)

GRAPHIQUES 6 et 7

Projections de la population

Scénario de vieillissement lent (SA): Statistique Canada, CANSIM, 052-0005

GRAPHIQUE 8

Taux d'emploi selon le statut de citoyenneté du Québec et de l'Ontario

Statistique Canada, Recensement 2001 à 2016, Compilation spéciale

TABLEAUX 1 et 2

Heures travaillées, valeur ajoutée réelle et rémunération totale pour tous les emplois

Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

GRAPHIQUE 9

Productivité du travail du Québec et du Canada

PIB nominal : Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

PIB \$ enchaînés de 2012 : Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

Heures travaillées et valeur ajoutée réelle :

Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033 et compilation spéciale

Productivité du travail des États-Unis

PIB nominal : Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table I.1.5

PIB \$ enchaînés de 2012 : Bureau of Economic Analysis,

National Income and Product Accounts Tables, Table I.1.6

Heures travaillées : Statistique Canada, Division des comptes économiques nationaux, Compilation spéciale

Productivité du travail des pays membres de l'OCDE

PIB nominal : OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

PIB \$ enchaînés de 2015 : OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

Heures travaillées : OECD.StatExtracts (section productivité)

Taux de change de parité de pouvoir d'achat :

OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

TABLEAU 3

Productivité du travail et poids en heures travaillées du secteur des biens et des services au Québec

1992-2001 : Statistique Canada, Compilation spéciale

2001-2007 : Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

2011-2021 : Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

GRAPHIQUE 10

Productivité du travail dans le secteur des biens et dans le secteur des services

Heures travaillées et PIB en \$ enchaînés de 2012 :

Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

TABLEAU 4

Crédits d'impôt offerts aux entreprises

Gouvernement du Québec. Dépenses fiscales – Éditions 2015 à 2021

GRAPHIQUE 11

PIB du secteur des entreprises

Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

Crédits d'impôt offerts aux entreprises

Québec : Gouvernement du Québec (2022). Dépenses fiscales – Édition 2021

Ontario : Gouvernement de l'Ontario (2019). [Rapport sur la transparence fiscale de 2019](#)

Ontario : Gouvernement de l'Ontario (2020).

Comptes publics de l'Ontario – États des ministères et annexes 2019-2020

GRAPHIQUE 12

Impôt sur le revenu, Taxe sur la masse salariale

Statistique Canada, CANSIM, tableau 385-0034

Crédits d'impôt offerts aux entreprises

Québec : Gouvernement du Québec (2022). Dépenses fiscales – Édition 2021

Ontario : Gouvernement de l'Ontario (2019). [Rapport sur la transparence fiscale de 2019](#)

Ontario : Gouvernement de l'Ontario (2020).

Comptes publics de l'Ontario – États des ministères et annexes 2019-2020

GRAPHIQUE 13

Investissement privé non résidentiel du Québec et du Canada

Formation brute de capital fixe non résidentiel des entreprises :

Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

Emplois du secteur des entreprises : Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

Investissement privé non résidentiel des pays membres de l'OCDE

Formation brute de capital fixe :

OECD.StatExtracts (section industrie et services – base de données STAN)

Formation brute de capital fixe – Part attribuée aux logements :

OECD.StatExtracts (section Panorama des comptes nationaux)

Emploi du secteur des entreprises :

OECD.StatExtracts (section industrie et services – base de données STAN)

Taux de change de parité de pouvoir d'achat :

OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

GRAPHIQUE 14

Dépenses en recherche et développement des entreprises du Québec

Dépenses de RD des entreprises : Statistique Canada, CANSIM, tableau 358-0518

Heures travaillées dans le secteur des entreprises :

Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

Dépenses en recherche et développement des entreprises du Canada

Dépenses de RD des entreprises: Statistique Canada, CANSIM, tableau 358-0510

Heures travaillées dans le secteur des entreprises:

Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

Dépenses en recherche et développement des entreprises des pays membres de l'OCDE

Dépenses de RD des entreprises: OECD.StatExtracts (section science, technologie et brevets – Dépenses *intra-muros* totale de R-D des entreprises par industrie)

Heures travaillées dans le secteur des entreprises:

OECD.StatExtracts (section industrie et services – base de données STAN)

Taux de change de parité de pouvoir d'achat:

OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

GRAPHIQUE 15

Brevets

Nombre de brevets:

OECD.StatExtracts (section science, technologie et brevets – brevets par technologies)

Population totale:

OECD.StatExtracts (section comptes nationaux, définition nationale de la population)

GRAPHIQUE 16

Exportations du Québec

PIB nominal: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

Exportations vers les autres pays: Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038

Exportations des pays membres de l'OCDE

PIB nominal: OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

Exportations: OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

GRAPHIQUE 17

Productivité du travail du secteur des entreprises du Québec et du Canada

PIB du secteur des entreprises: Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

Heures travaillées dans le secteur des entreprises:

Statistique Canada, CANSIM, tableau 383-0033

Productivité du travail du secteur des entreprises des pays membres de l'OCDE

PIB du secteur des entreprises:

OECD.StatExtracts (section industrie et services – base de données STAN)

Heures travaillées dans le secteur des entreprises:

OECD.StatExtracts (section industrie et services – base de données STAN)

Taux de change de parité de pouvoir d'achat:

OECD.StatExtracts (section comptes nationaux)

GRAPHIQUE 18

Nombre d'entreprises bénéficiaires du crédit à la R-D selon l'âge de l'entreprise

ISQ. [Nombre de sociétés ayant reçu un crédit d'impôt à la R-D du gouvernement du Québec](#)

GRAPHIQUE 19

Nombre d'entreprises bénéficiaires du crédit à la R-D selon la taille de l'entreprise

ISQ. [Nombre de sociétés ayant reçu un crédit d'impôt à la R-D du gouvernement du Québec](#)

GRAPHIQUE 20

Variabilité de l'incidence des incitations fiscales en faveur de la R-D selon les entreprises

OCDE (2020). [Qu'en est-il de l'efficacité des incitations fiscales en faveur de la R-D? Nouveaux éléments issus du projet microBeRD de l'OCDE](#), Note sur les politiques STI. Page 5

TABLEAU 5

Statistiques fiscales des entreprises

Gouvernement du Québec (2022).

Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2017

GRAPHIQUES 21, 22 et 23

Taux d'entrée, taux de sortie et taux de renouvellement

Statistique Canada, CANSIM, tableau 527-0007

GRAPHIQUE 24

Nombre d'entreprises jeunes (âgées de deux ans au plus) au Québec et en Ontario

ISQ. [Naissance, survie et décès des entreprises](#)

GRAPHIQUE 25

Productivité des entreprises zombies et des entreprises saines, 2002 à 2019

Amundsen, Alexander, Amélie Lafrance-Cooke et Danny Leung (2023).

[Les entreprises zombies au Canada](#), *Rapports économiques et sociaux*, vol. 3, n° 3, Statistique Canada. Page 15

GRAPHIQUE 26

Productivité des entreprises zombies et des entreprises saines, 2002 à 2019

Amundsen, Alexander, Amélie Lafrance-Cooke et Danny Leung (2023).

[Les entreprises zombies au Canada](#), *Rapports économiques et sociaux*, vol. 3, n° 3, Statistique Canada. Page 18